



# RAPPORT ANNUEL 2020

ASSOCIATION SUISSE DES PATRONS BOULANGERS-CONFISEURS (BCS)

# Table des matières

Editorial	3
Actualités	4 - 12
Antenne MSST	13 - 15
Communication	16 - 21
Photos des SwissSkills	22
Compte de résultat	23
Bilan	24
Rapport de l'organe de révision	25
panvica	26
SBC Fiduciaire SA	28
Centre de compétence Richemont	29
Personnel de l'association/Evolution du nombre de membres	31
Effectif des membres	32
Chiffres clés	33
Comité central	34
Institutions de l'association	35

# Editorial

Le coronavirus a bouleversé la vie de notre société industrialisée, mobile et frénétique. Le semi-confinement du printemps 2020 et les mesures associées pour réduire la propagation du virus, pour certaines toujours en vigueur au moment de la rédaction du présent rapport annuel, ont également fortement impacté le travail des instances de notre association et du secrétariat central de la BCS au cours de l'exercice; rien d'étonnant donc que le virus soit au cœur du présent rapport.



*Silvan Hotz,  
président*

## Premier succès lors du premier semi-confinement

En mars 2020, le Conseil fédéral a imposé un semi-confinement national. Les boulangeries-confiseries ont été autorisées à rester ouvertes, car elles sont essentielles à l'approvisionnement. Une première victoire pour notre secteur artisanal! Une fois le choc passé, les membres se sont montrés novateurs, notamment en s'associant à d'autres artisans, en revoyant les processus de travail, ou en mettant en place des services de livraison en ligne. La direction et le personnel de l'association ont travaillé sans relâche. Ils se sont battus avec acharnement pour la survie des membres. Ils se sont tenus à la disposition de ces derniers pratiquement 24 heures sur 24 pour les conseiller en matière de questions juridiques et de mesures de sécurité et d'hygiène. Ils ont fourni des informations, fait de la publicité sur d'innombrables canaux, organisé des campagnes telles que «acheter local» et eu un bon impact médiatique. Les retours ont tous été positifs.

## Echanges intensifs avec les cantons et régions

Le répit a été de courte durée en été avant que le cauchemar ne reprenne à l'automne. Une difficulté non négligeable a corsé la situation: la population en ayant marre du coronavirus, l'enthousiasme et le sentiment de solidarité du printemps ont disparu. Les nouvelles mesures variant d'un canton à l'autre, il a en outre fallu composer avec 26 versions différentes, d'où l'impossibilité pour la BCS de conserver une vue

d'ensemble. Les contacts avec les secrétaires et les présidents des associations cantonales et régionales se sont intensifiés. Des échanges réguliers ont eu lieu – et c'est toujours le cas. Les processus de communication ont été – et sont encore – optimisés en vue d'informer et de soutenir les membres le mieux possible.

## Ventes du dimanche...

La décision prise par le Conseil fédéral le 9 décembre concernant les ventes dominicales a constitué un véritable casse-tête. Nous avons fait appel à notre réseau et utilisé tous les moyens de communication à notre disposition pour faire en sorte que, tout comme les pharmacies, nos membres puissent ouvrir leurs magasins les dimanches et jours fériés, qui sont importants pour eux. Nous avons ainsi remporté une nouvelle victoire pour le secteur de la boulangerie-confiserie artisanale. Il y a évidemment également eu quelques bémols, dont notamment le fait que les cafés et restaurants aient dû rester fermés, bien que nous ayons fait tout notre possible pour nous y opposer.



*Urs Wellauer,  
directeur*

## Succès, revers, corrections

En tant qu'association relativement petite, la BCS a réalisé beaucoup de choses au cours de l'année coronavirus. Elle a néanmoins également dû essayer quelques revers et procéder à quelques corrections, en matière de communication directe avec les associations cantonales et régionales notamment. Nous tenons à remercier ici les présidents et secrétaires de leur excellente collaboration. Nous avons eu et avons toujours à cœur de nous engager pour les membres et le secteur artisanal. Et nous poursuivons cet objectif avec ténacité et passion, la collaboration étant de mise entre la direction de l'association, le comité central, le comité de direction, le comité directeur et tous les collaborateurs. L'union faisant toujours la force – abordons les tâches à venir de manière ciblée et efficace.

# Actualités

**Soyons francs, l'année a été à l'image d'un accident de voiture: on ne veut pas regarder, mais on ne peut pas ne pas le faire. 2020 a été l'année où le coronavirus s'est abattu sur le monde. Rien d'étonnant donc que le terme «corona» ait été élu mot de l'année. Viennent s'y ajouter sept autres locutions dans le top 10 des mots allemands de l'année, dont «confinement», «narration conspirationniste», «AHA», «d'importance systémique», «triage», «matchs fantômes» et «Restez en bonne santé».**

**Toutes montrent combien la pandémie de coronavirus nous a affectés cette année. Le mot «numérisation» aurait également pu figurer dans cette liste, sachant qu'il a rarement été aussi important que durant cette période de pandémie en vue de maintenir la communication. 2020 est une année que nous n'oublierons pas de sitôt: la pandémie de coronavirus a tout chamboulé – tant au niveau commercial que public et privé.**

## Organisation

2020 a été pour l'association une année très chargée à tous les niveaux – organisation, politique, formation, communication. Nous avons l'habitude de planifier longtemps à l'avance. C'est également vrai pour les séances et les manifestations de l'association notamment. Et soudain il n'a plus été possible de réaliser des événements en présentiel. Les rendez-vous, les projets, la préparation de nombreuses séances, tout a dû être réorganisé du jour au lendemain. Le congrès qui aurait dû avoir lieu en juin 2020 a dû être reporté en 2021. La plupart des séances ont eu lieu à distance.

La mise en œuvre de la réorganisation «Reload» a été gelée, la stratégie et la formulation d'objectifs visant à définir l'orientation concrète et future de la BCS et de l'Ecole professionnelle Richemont n'ont pas pu être entreprises comme prévu. Les bases de la formation et de la communication ont néanmoins pu être établies dans le cadre de deux ateliers stratégiques. Un sondage a par ailleurs été réalisé auprès des membres au début de l'année 2020.

- **Résultats du sondage**

Le coronavirus a dicté les agendas, il a été omniprésent, et a également fortement mobilisé le niveau opérationnel et stratégique, outre les affaires courantes. La vie quotidienne s'est mise en mode de crise. Le comité central comprenant 15 membres a pu se réunir deux fois en présentiel avec le comité directeur BCS / Richemont et échanger sept fois avec lui en vidéoconférence. Le comité de direction comprenant le président Silvan Hotz, le vice-président Jean-François Leuenberger et le chef des finances Martin Schnyder

a tenu 15 séances avec le comité directeur BCS / Richemont, presque exclusivement en vidéoconférence. Il y a eu près de deux fois plus de séances que prévu. Il ne va pas de soi que des chefs d'entreprise actifs s'engagent pour les intérêts de l'organisation professionnelle; l'engagement des personnes impliquées dans le système de milice est donc d'autant plus appréciable.

## Finances

La commission des finances présidée par Martin Schnyder a passé en revue la situation financière actuelle, la stratégie de placement, le règlement de placement et le financement de la rénovation d'un immeuble. Les comptes et les budgets de la BCS, de la fondation de secours et de l'Ecole professionnelle Richemont (SA de prestations et fondation) ont été examinés en détail dans la commission des finances, et adoptés à l'intention du comité de direction et du comité central, qui les ont approuvés.

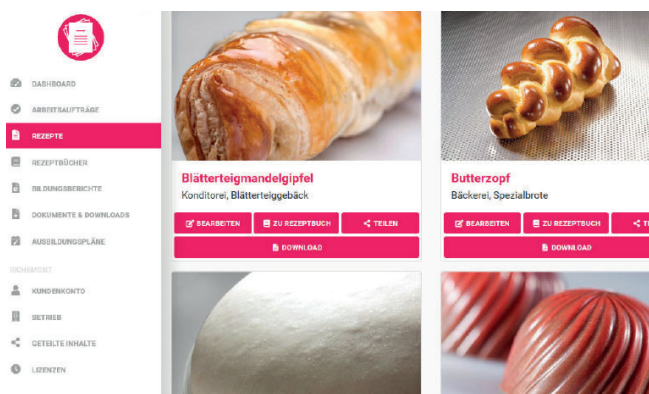
La BCS tente de consolider les finances à moyen terme, par différentes mesures, malgré le recul constant du nombre de membres, qui implique une baisse des recettes provenant des cotisations de ces derniers. Les bouclements de 2019 et de 2020 indiquent un premier impact. Les cotisations de base sont essentiellement affectées au système de milice, la partie opérationnelle de la BCS étant en grande partie autofinancée par le produit des services, la FBK et les immeubles. Les contributions sur la masse salariale (DFO) sont directement affectées à la formation professionnelle et continue de l'Ecole professionnelle Richemont. Le régime obligatoire décidé par le congrès pour la solution par branche MSST et le GBP est à long terme profitable pour nos membres, leurs charges administratives s'en trouvant allégées.

## Formation professionnelle et continue

Les mesures ont été très restrictives, dans le domaine de la formation des apprentis et des procédures de qualification (examens de fin d'apprentissage) notamment. Dans le domaine de la formation également, la problématique de la pandémie a été centrale. La procédure relative à la variante d'examen a été facilitée. Cette dernière a été la première entérinée en Suisse grâce à l'excellent travail de la CSDPQ, et l'excellente collaboration de tous les chefs experts et cheffes expertes. Le fait qu'il n'y ait pas d'examens scolaires et qu'il ait fallu créer un examen spécial pour les redoublants n'a pas facilité la détermination des notes finales. La procédure relative à la PdQ 2021 a également été entérinée – ne reste qu'à espérer que la situation épidémiologique ne se détériore pas.

# Actualités

Le nouveau dossier de formation a démarré un peu plus tard que prévu malheureusement, en raison du coronavirus. Nous sommes convaincus que cet outil apportera une valeur ajoutée à toutes les parties prenantes. Nous avons désormais également l'accord du SEFRI en vue de l'utilisation des travaux du dossier de formation comme base pour l'examen oral, la première fois en 2022 (AFP BPC).



- **Learndoc**

L'examen professionnel (EP) de boulanger/boulangère a pris une forme concrète. Cela signifie que le règlement d'examen a été publié dans la Feuille fédérale et qu'il sera donc approuvé s'il ne fait l'objet d'aucune opposition d'ici à début 2021. Les directives et le protocole ont été établis. L'examen blanc a montré qu'il s'agira d'un examen exigeant et équivalent.

Le cours d'EP 2019-2020/2021 compte peu de candidats (5 CD / 5 BP / 8 PC). Une classe d'EP passe le diplôme dans le même temps en Suisse romande. Le cours d'EP 2020-2021/2022 compte pour sa part beaucoup plus de candidats (4 CD / 21 BP/B / 10 PC), dont les premiers intéressés par l'EP de boulanger/boulangère.

Au niveau ressources humaines, Christian Huwyler et Gabriela Meier sont venus compléter la CSDPQ, Esther Wehren ayant rejoint la commission FPS. Le comité des maîtresses et maîtres de cours s'est également agrandi: Gabriela Meier a été nommée présidente, Carmen Mäder faisant pour sa part le lien avec le GRMC de la Suisse romande.

En commerce de détail, le projet «Vente 2022+» comprenant le remaniement de l'ordonnance sur la formation a été poursuivi. Aucun examen pratique n'a malheureusement pu être réalisé dans le commerce de détail.

- **Projet «Vente 2022+»**

## Convention collective de travail (CCT) et commission paritaire

La déclaration de force obligatoire (DFO) de la convention collective de travail (CCT) implique le soutien financier de la formation continue – et notamment des cours de préparation à l'examen professionnel et à l'examen professionnel supérieur. Depuis 2019, les collaborateurs non qualifiés sont également assujettis à la CCT et l'équivalence avec la convention collective nationale de travail pour l'hôtellerie-restauration (CCNT) a pu être obtenue. Conformément aux barèmes des salaires en production et en vente, de nouveaux salaires minimaux sont applicables dès 2020 pour les collaborateurs qualifiés avec AFP et CFC, mais pas pour les diplômés supérieurs.

La gestion du secrétariat de la cpbc (commission paritaire des boulangers-confiseurs) a été mise au concours et confiée à l'entreprise Zloczower und Partner à Berne, dès janvier 2021. La délégation aux pourparlers CCT a tenu une réunion interne et une réunion avec les partenaires sociaux.

## Nombreux travaux politiques

Le coronavirus n'était pas encore entré dans nos vies il y a une année et les thèmes politiques à l'ordre du jour de la BCS étaient notamment le Nutri-Score, la réduction de sel et de sucre, l'initiative pour des prix équitables, les importations de produits de boulangerie, la loi CO<sub>2</sub> et le gaspillage alimentaire. Le virus a également déplacé les intérêts en politique, mais les problèmes ne se sont pas réglés. L'engagement politique reste l'une des tâches principales de la BCS – l'objectif que nous poursuivons en permanence, systématiquement et avec véhémence si nécessaire étant toujours de faire entendre la voix du secteur, et de défendre ses intérêts politiques et économiques.

La BCS continue donc à sensibiliser les politiques aux préoccupations des artisans boulangers et de l'ensemble du secteur au niveau fédéral. Comme beaucoup d'autres événements, la réunion de session annuelle a malheureusement également dû être annulée en raison du coronavirus. Sur la scène politique, l'élection de notre président Silvan Hotz au comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers (usam) a été un moment fort lors du congrès de cette dernière, qui a eu lieu en octobre 2020. Outre le traitement systématique des dossiers politiques, l'entretien du réseau avec des parlementaires, l'usam et d'autres organisations et associations sectorielles, l'administration fédérale et les médias reste crucial. La BCS tient un «issue monitoring» numérique évaluant les questions, stratégies et discussions nationales les plus importantes en fonction de leur statut dans le processus politique et de la nécessité d'agir.

# Actualités

## Deux personnes engagées pour la politique

Avec ses quelque 1400 membres, l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS) est une petite association. La politique est l'un des piliers centraux. Au sein de l'association, deux personnes sont mobilisées pour défendre les intérêts politiques et économiques des artisans boulangers-confiseurs au niveau national et, dans une certaine mesure, cantonal également, outre d'autres domaines d'activités: il s'agit de Silvan Hotz, président de la BCS, et d'Urs Wellauer, directeur de la BCS.

## Union suisse des arts et métiers (usam)

Les intérêts des boulangers-pâtisseries-confiseurs sont activement défendus par la BCS au sein des commissions compétentes en matière de marché du travail et de politique économique, sociale et financière. Egalement représentée au sein du cadre de milice de l'approvisionnement économique du pays, la BCS a par ailleurs apporté une précieuse contribution à la politique sectorielle dans le cadre de groupes de l'usam ayant trait au commerce, à la politique agricole et alimentaire, et à l'environnement.

L'année dernière, en raison de la pandémie, des conférences téléphoniques ont eu lieu pratiquement chaque semaine en vue de coordonner et de faire valoir les intérêts des associations cantonales auprès du Conseil fédéral et des départements. Le président de la BCS Silvan Hotz participe activement à la Chambre des arts et métiers, au Forum PME et, depuis octobre, au comité directeur de l'usam en vue de défendre les intérêts des artisans boulangers-confiseurs. Différentes votations néfastes pour l'économie ont été combattues sous l'égide de l'usam.

## Mots d'ordre de la BCS

En 2020, le comité central de la BCS a adopté les mots d'ordre suivants pour les votations populaires:

- Congé paternité  
Mot d'ordre de la BCS NON – résultat OUI
- Initiative multinationales responsables  
Mot d'ordre de la BCS NON – résultat NON.

## Stretto 3

Après l'entrée en vigueur de la révision totale de l'ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAI0Us) en 2017, il est apparu nécessaire de préciser certaines nouvelles dispositions. La législation alimentaire de l'UE a aussi continué de se développer depuis lors.



Le président de la BCS, Silvan Hotz, a été élu au comité directeur de l'usam.

Dans le cadre du projet de révision Stretto 3, l'ODAI0Us été adaptée aux dernières connaissances, l'objectif visé étant une nouvelle harmonisation avec le droit de l'UE et une adaptation des bases légales au niveau le plus récent. Le droit sur les denrées alimentaires doit être adapté en permanence, faute de quoi de nouveaux obstacles au commerce avec l'UE surgissent et il devient impossible d'assurer la protection de la santé et la protection contre la tromperie.

Dans le cadre des trois trains de révision, le paquet prévoyait d'adapter les valeurs maximales (microbiologiques, résidus, contaminants, etc.) à celles de l'UE dans le sens d'une reprise technique, alors que le paquet «Stretto 2» visait à corriger les erreurs dans les ordonnances fédérales. De son côté, le paquet «Stretto 3» contenait un grand nombre de modifications factuelles qui ont été soumises à une vaste procédure de consultation en été 2019, et ont été finalement approuvées par le Conseil fédéral le 27 mai 2020, avec entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2020. Comme elle l'avait fait avec «Largo», la BCS a aussi pris position par le menu sur le projet «Stretto 3» l'année dernière.

Lors de la consultation, la BCS a demandé à l'Office fédéral pour la sécurité alimentaire et les affaires vétérinaires de respecter le principe de proportionnalité dans le cadre de la reprise des nouvelles dispositions de l'UE, et de ne pas augmenter les charges administratives. La BCS souhaite par ailleurs qu'une grande importance soit accordée à la convivialité dans le cadre de la reprise des dispositions juridiques de l'UE dans le droit suisse, en vue d'augmenter la sécurité juridique. Plutôt que de promouvoir une augmentation des charges administratives, il faut rappeler aux responsables de ne mettre sur le marché que des denrées alimentaires sûres, quelle que soit la taille de l'entreprise. Un grand nombre des points soulevés et justifiés par la BCS n'ont malheureusement pas été pris en considération par les autorités fédérales concernées.

## CCT et salaires minimaux cantonaux

En principe, les salaires minimaux sont fixés dans la convention collective de travail et s'appliquent à toutes les boulangeries-confiseries de Suisse.

Mais certains cantons divergent malheureusement déjà: suite à la regrettable décision des électeurs genevois d'introduire un salaire minimal, notre revendication commune – selon laquelle les dispositions des conventions collectives de travail déclarées de force obligatoire doivent prévaloir sur les dispositions cantonales – a encore gagné en importance.

Une large alliance d'associations économiques et professionnelles, dont la BCS, soutient cet objectif. Les interventions de droit cantonal du travail qui contournent les dispositions respectives des conventions collectives de travail de force obligatoire générale (CCT DFO) entraînent une insécurité juridique et mettent en danger le partenariat social. Le Conseil des Etats a rejeté lors de la session d'hiver en 2019 une motion qui visait à faire prévaloir la CCT sur les directives cantonales.

L'alliance est arrivée à la conclusion qu'il fallait viser une nouvelle intervention qui tienne compte des préoccupations des cantons et garantisse l'objectif central de l'alliance. L'évolution politique en matière de DFO CCT et de salaires minimaux cantonaux fait par ailleurs l'objet d'un monitoring – au niveau de la Confédération et des cantons –, la circulation de l'information étant garantie. D'autres cantons pourraient suivre l'exemple de Neuchâtel et de Genève. Il faut donc stipuler à nouveau que les accords libéraux entre les associations des employeurs et des employés que le Conseil fédéral détermine par décision pour toute la Suisse l'emportent sur les dispositions cantonales.

## Nutri-Score

Les exigences de différents gouvernements et organisations, et les aspirations de différentes entreprises suisses et étrangères ces dernières années ont abouti à l'introduction sur les produits de schémas d'évaluation en matière de valeur nutritive – Coop, Migros et ALDI SUISSE tentant également l'essai. Le Nutri-Score est un système volontaire d'étiquetage des aliments qui a été mis au point et validé par Santé Publique France. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) soutient l'introduction de ce système. Les premiers produits Nestlé sont en vente en Suisse depuis avril 2020.

Différents groupes d'intérêt demandent maintenant que l'étiquetage devienne obligatoire dans toute l'UE. Nestlé est également de la partie. La Commission européenne envisage actuellement d'introduire des

## NUTRI-SCORE



*La BCS reste critique à l'égard de la mise en place de signalétiques nutritionnelles.*

profils nutritionnels qui pourraient être utilisés pour limiter la publicité pour des produits riches en sel, en sucre ou en graisse. Selon Stella Kyriakides, commissaire européenne à la santé en charge du projet, la commission devrait proposer un étiquetage nutritionnel obligatoire harmonisé dans les deux prochaines années.

**Position de la BCS:** l'association reste critique à l'égard de la mise en place de signalétiques nutritionnelles. Les systèmes d'étiquetage tels que Nutri-Score sont inutiles, notamment depuis l'introduction de la nouvelle loi sur les denrées alimentaires. Les exigences de cette dernière en matière d'étiquetage nutritionnel constituent une excellente base pour bien informer les consommatrices et consommateurs lors de leurs achats, et ainsi leur permettre d'avoir une alimentation saine et équilibrée. La mise en place de systèmes d'étiquetage supplémentaires ne ferait qu'ajouter à la confusion, tout en augmentant la bureaucratie et les charges pour le secteur alimentaire. On sait par ailleurs qu'aucun aliment n'est bon ou mauvais en soi, une alimentation saine et équilibrée devant être adaptée aux activités physiques.

**Argumentation:** la BCS souhaiterait permettre aux consommatrices et consommateurs de décider de leurs achats en connaissance de cause, moyennant un étiquetage judicieux des produits, contrairement à Nutri-Score qui décourage les clientes et clients. Selon elle, il n'y a pas lieu de prévoir un système de feux de signalisation en Suisse, l'obligation d'étiquetage nutritionnel s'y appliquant déjà. Selon différents articles scientifiques, il n'est actuellement pas prouvé que les consommatrices et consommateurs utilisent effectivement les signalétiques nutritionnelles. Différents articles de fond et chroniques sur le sujet ont été publiés en 2020.

- **Nutri-Score – article «panissimo»**

# Actualités

## Stratégie de nutrition

La Stratégie suisse de nutrition 2017–2024 poursuit trois objectifs:

- **renforcer les compétences nutritionnelles:** la population connaît les recommandations nutritionnelles grâce à des informations accessibles, compréhensibles et faciles à suivre au quotidien;
- **améliorer les conditions-cadres:** pour faciliter le choix d'aliments sains, une offre appropriée est disponible; l'accent est mis sur l'amélioration de la composition alimentaire et la promotion de l'innovation dans le cadre d'un dialogue avec l'économie – la réduction de sucre et de sel étant en point de mire;
- **impliquer la filière alimentaire :** encore plus de fabricants et de distributeurs de denrées alimentaires et de repas contribuent volontairement à une alimentation saine.

La BCS n'est pas opposée à un renforcement des compétences en matière de nutrition, mais cela devrait déjà se faire à l'école. Nous luttons néanmoins contre des atteintes aux modes de vie menées sous couvert de campagnes de prévention, appliquées en remplacement de réglementations légales. Avec les nouvelles valeurs-cibles de la Déclaration de Milan, les producteurs de denrées alimentaires et les distributeurs envoient un signal clair. Ladite déclaration se poursuivra jusqu'en 2024 dans le cadre du plan d'action de la Stratégie suisse de nutrition. Le but sera de se pencher sur d'autres groupes de denrées alimentaires et d'intensifier les travaux consacrés au sel et aux matières grasses. L'évolution fera l'objet d'un monitoring actif. Les vagues de programmes de tutelle sont freinées dans leur dynamique grâce à notre participation aux consultations et dans différents groupements, ce qui permet d'éviter de nouvelles réglementations. En collaboration avec l'ensemble du secteur de la transformation du sucre, la BCS va continuer à s'engager contre l'introduction d'une taxe sur le sucre, sans pour autant se fermer aux questions de fond relatives à la consommation excessive de sucre. Selon la BCS, il s'agit ici de faire en sorte que les mesures déjà prises et celles qui le seront à l'avenir par le secteur pour réduire la teneur en sucre dans les aliments soient reconnues comme telles, et que la voie favorisant les initiatives volontaires ne soit pas abandonnée. Une prise de position a été rédigée.

## Gaspillage alimentaire

La BCS et ses membres accordent une grande importance à la réduction des déchets alimentaires évitables. L'engagement contre le gaspillage alimentaire augmente l'efficacité et la rentabilité, tout en



**TOUS ENSEMBLE CONTRE LE GASPILLAGE**

constituant une contribution écologique et sociale importante du secteur qui a un impact positif sur l'image des entreprises artisanales.

La BCS s'engage donc pour éviter le gaspillage alimentaire et, via ses différents moyens de communication, informe régulièrement ses membres sur les mesures pouvant être prises à cet effet. Ces dernières doivent continuer à reposer sur une base volontaire, pour éviter que les entreprises ne se voient imposer des charges supplémentaires découlant d'une bureaucratie et d'une réglementation inutiles.

La BCS est membre de l'initiative «United Against Waste» (UAW). L'association UAW élabore avec ses membres des solutions pragmatiques contre le gaspillage alimentaire. Une factsheet sur le sujet a été élaborée, elle est disponible sur le site internet de la BCS.

- **Factsheet gaspillage alimentaire**

## Prix du beurre

Une pénurie dans l'approvisionnement en matière grasse de lait se dessinait déjà début 2020 sur le marché suisse du lait. La production indigène n'était pas suffisante pour couvrir la demande en Suisse en 2020.

En conséquence de cette pénurie, l'organisation sectorielle pour le beurre a, au 1<sup>er</sup> juillet 2020, augmenté de 60 centimes par kilo de matière grasse son prix indicatif interne pour la crème de lait destinée à la transformation en beurre. L'organisation sectorielle pour le beurre voulait ainsi s'assurer qu'une plus grande quantité de matière grasse laitière soit à nouveau utilisée pour la production de beurre. Sur ce, les laiteries ont annoncé qu'elles augmenteraient pour leur part le prix du beurre suisse de 50 centimes par kilo. En contrepartie de l'accord sur la majoration, l'Interprofession du lait demande une importation supplémentaire de 1000 tonnes de beurre.

Le secteur de la boulangerie-confiserie veille généralement à s'approvisionner principalement en matières premières suisses, et cela vaut également pour le beurre. Or une pénurie drastique se profilait sans l'importation de plusieurs centaines de tonnes d'ici à la fin de l'année. La demande d'importation d'au



# Actualités

moins 1000 tonnes de beurre était inévitable selon les boulangers-confiseurs suisses. La hausse simultanée du prix du beurre est certes compréhensible dans la perspective d'un renforcement des incitations à une production indigène suffisante, mais fatale dans cette mesure eu égard à la situation actuelle. A l'heure où de nombreuses entreprises luttent pour leur survie, l'augmentation des prix des matières premières est difficilement supportable pour notre secteur. Les conséquences en seront supportées non seulement par les entreprises de boulangerie-confiserie, mais encore par les consommatrices et consommateurs du fait de la répercussion inéluctable des prix des matières premières sur les prix des produits finis. Il s'est avéré très difficile de lutter contre cette réglementation, pour nous comme pour d'autres associations. Une fiche d'information sur les mécanismes de régulation a été élaborée à l'intention des instances de la BCS.

## **Déclaration de l'origine et du lieu de transformation du pain et des produits de boulangerie**

Les importations de pain et de produits de boulangerie sont en constante augmentation. Cette évolution inquiète la BCS qui la combat activement au niveau de la Berne fédérale. La commission du Conseil des Etats a recommandé de rejeter la motion initiale de Peter Hegglin, pour en déposer une autre de son cru, qui se serait avérée trop restrictive pour notre secteur, et aurait impliqué des charges administratives trop élevées. En collaboration avec d'autres associations, la BCS a fait en sorte qu'elle soit rejetée, et s'est mobilisée pour une nouvelle intervention visant à réduire les importations de pain et de produits de boulangerie. Le motionnaire Peter Hegglin a retiré sa motion suite à l'adoption de la nouvelle intervention au Conseil des Etats.

La motion présentée par la CSEC-CE charge le Conseil fédéral d'adapter la législation actuelle pour que les commerces vendant ou mettant à disposition (par ex. restaurants) du pain et des produits de boulangerie soit directement, soit de manière transformée (par ex. sandwiches), mentionnent à un endroit visible par le client le pays de production (ou le pays de production du pain pour les produits transformés tels que les sandwiches).

Le Conseil fédéral a proposé d'accepter la motion (le 26 août 2020). Le Conseil des Etats a adopté la motion lors de la session d'automne 2020. La CSEC-CN (Conseil national) traitera également l'intervention début 2021, le National lors de la session de printemps 2021.



*Les importations de pain et de produits de boulangerie sont en constante augmentation.*

Les organisations représentatives de l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée des céréales – à savoir concrètement l'organisation de la branche swiss granum, l'association Pain suisse, la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC), la Fédération des meuniers suisses (FMS) et l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS) – se sont positionnées favorablement sur cette motion. Le comité central de la BCS a également approuvé cette position et cette procédure.

## **Problématique de la forte hausse des importations de produits de boulangerie**

L'augmentation constante des importations de produits de boulangerie pose effectivement un gros problème à l'ensemble du secteur. En matière de céréales panifiables, la Suisse connaît toujours une protection douanière relativement importante – ce notamment dans le souci de garantir l'approvisionnement. En matière de produits finis, pâtons et produits précuits congelés compris, les droits de douane sont par contre nettement plus bas – par rapport aux matières premières qu'ils contiennent – en raison des accords bilatéraux avec l'UE. Il faut donc payer plus pour importer la farine et le beurre d'un croissant que pour importer directement le croissant fini. La production suisse de produits précuits ne peut donc pas rivaliser avec ces importations en termes de prix. Cette asymétrie dans la protection douanière a récemment

conduit à une forte hausse des importations de pains et de produits de boulangerie (de pâtons essentiellement), notamment par les discounters, mais aussi pour la vente dans les shops de stations-service et dans la restauration.

## **Transparence accrue pour les consommatrices et consommateurs**

Or les consommatrices et les consommateurs n'ont pas toujours connaissance de ces importations, comme le montrent les résultats de l'étude de marché de l'association Pain suisse. D'après le sondage représentatif réalisé par cette dernière en 2019, la proportion de pain suisse dans la consommation totale de pain est en effet estimée à 90 % par les sondés. La déclaration du pays de production pour les pains et les produits de boulangerie vendus en vrac – après transformation également (sandwiches p. ex.) – est donc la voie à suivre pour contrer l'augmentation des importations des produits de boulangerie. Aujourd'hui déjà, cette information doit être donnée aux consommateurs soit par écrit, soit par oral sur demande. Elle est donc d'ores et déjà obligatoirement disponible au point de vente, mais à l'avenir, elle devrait toujours être donnée par écrit. Cette réglementation spéciale pour les pains et produits de boulangerie se justifie par le fait que, vu la durée de conservation très courte des pains et des produits de boulangerie, généralement d'un jour seulement, les clients partent automatiquement du principe qu'ils sont fabriqués sur place, ou au moins en Suisse, et sont donc induits en erreur sans déclaration écrite. Ils ne vont par exemple pas demander d'office d'où vient un pain encore frais dans une station-service, parce que cela leur semble évident, à tort, de par la fraîcheur du produit.

- **Les Suisses préfèrent le pain suisse**

## **La motion est pratique et applicable**

La déclaration écrite du pays de production dans la vente en vrac est faisable selon le comité central de la BCS. L'origine des pains et produits de boulangerie ne change pas comme c'est régulièrement le cas pour les produits saisonniers notamment: elle reste la même pendant une longue période. Dans le cadre d'une boulangerie, la déclaration écrite pourrait par exemple tout simplement être affichée dans le commerce. Ce genre d'affichage dans une boulangerie ou un shop de station-service permettrait aux consommateurs de savoir d'où vient effectivement le pain acheté (fraîchement réchauffé, voire encore chaud).

Du point de vue de la technique législative, cela pourrait être mis en œuvre, par exemple en ajoutant une

nouvelle let. abis à l'art. 39, al. 2 de l'ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIU; RS 817.02): «le pays de production (le pays de production du pain s'il s'agit de sandwiches) s'il s'agit de pain et produits de boulangerie (sandwiches compris);». L'intégration de ce point juste après la réglementation spéciale déjà existante de la let. a, qui précise que la provenance de la viande vendue en vrac doit être indiquée par écrit, permettrait d'établir par analogie que cela vaut également pour le pain et les produits de boulangerie.

## **Pas de déclaration obligatoire de l'origine des céréales**

Deux motions déposées au CN (19.4263 «Pains et produits de boulangerie d'origine étrangère. Déclaration claire également pour les produits vendus en vrac» et 19.4215 «Déclaration de l'origine et du lieu de transformation des pains et produits de boulangerie») veulent également rendre obligatoire la déclaration de l'origine des céréales dans le pain – tout comme la motion initiale de Hegglin. Les associations signataires, dont la BCS, le refusent. En effet, la nécessité d'ajouter des céréales étrangères en vue d'obtenir certaines spécifications de farine et leur provenance concrète varient d'une année à l'autre selon la qualité de la récolte en Suisse. L'indication de l'origine des céréales dans le produit fini s'avèrerait par ailleurs très complexe et très coûteuse sur le plan administratif, sachant que l'on trouve également lors d'une première mouture différentes farines secondaires (généralement des farines bisés), qui sont à leur tour mélangées à d'autres types de farines pour obtenir les propriétés souhaitées dans le produit final (la farine). Pour les motifs indiqués, la motion de la CSEC-CE n'apporte aucune information supplémentaire sur la provenance des céréales. Dans les domaines qui constituent aujourd'hui un vrai casse-tête pour la branche et qui induisent manifestement en erreur les consommateurs, elle se trouve néanmoins être une solution simple et facile à appliquer en pratique, à laquelle adhère l'ensemble du secteur.

## **Promotion volontaire de l'origine suisse des céréales par le biais d'une marque**

Pour améliorer encore la visibilité de la provenance des céréales pour les consommateurs, les partenaires du marché concernés de l'association Pain suisse ont décidé de créer au niveau du droit privé une marque commune pour le pain suisse, dans le cadre d'une stratégie sur la valeur ajoutée, et de la promouvoir davantage au POS. Un signe distinctif de ce genre

# Actualités

permettant de mettre en avant les pains et produits de boulangerie satisfaisant aux exigences en matière de Swissness, et donc également d'origine suisse des matières premières, à l'avenir, l'association Pain suisse aidera ainsi encore davantage les partenaires sectoriels à revaloriser leurs produits et à signaler l'origine suisse des produits de boulangerie. Ce genre de démarche permet par ailleurs de répondre aux attentes des consommateurs en matière de déclaration transparente pour le pain. Les résultats de l'étude de marché de l'association Pain suisse montrent qu'une distinction est considérée comme un critère de qualité du pain. Elle offre – en plus des dispositions légales – la possibilité de se différencier des produits importés et garantit aux consommateurs une liberté de choix lors de l'achat de pain. La notion de Swissness est une valeur ajoutée centrale pour les pains et produits de boulangerie, autour de laquelle la branche va développer sa stratégie sur la valeur ajoutée.

## Initiative pour des prix équitables

L'Association «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables», au sein de laquelle la BCS collabore activement, déplore que le Conseil fédéral recommande de rejeter l'initiative pour des prix équitables. Le fait qu'il lui oppose un contre-projet indirect montre toutefois qu'il reconnaît la nécessité d'agir face aux suppléments de prix injustifiés sur les biens et services importés en Suisse. Aussi, ladite Association approuve la volonté du Conseil fédéral d'ancrer dans la loi sur les cartels le concept de pouvoir de marché relatif, qui correspond à une extension du contrôle des abus actuellement en vigueur. Il s'agit là d'une préoccupation essentielle de l'initiative populaire déposée.



Comme le National et le Conseil fédéral, le Conseil des Etats a également rejeté l'initiative pour des prix équitables lors de la session d'hiver. La Chambre haute a néanmoins approuvé la contre-proposition indirecte, qui va largement dans le sens des initiants. Ce

dernier renforce notamment les modifications du droit des cartels. Comme le Conseil fédéral, le Conseil des Etats rejette l'interdiction du géoblocage souhaitée par le Conseil national. L'objet retournera à la CSEC-CN début 2021 et sera traité plus avant au Conseil national lors de la session de printemps.

Pourquoi cette initiative? De nombreux produits importés coûtent beaucoup plus en Suisse que dans les pays voisins. La politique commerciale des multinationales étrangères qui gonflent les prix en est la cause, et non les coûts suisses plus élevés en matière de salaires, de logement ou d'infrastructure. Le fait est que les producteurs et fournisseurs à l'étranger profitent de manière ciblée de notre pouvoir d'achat. Ils isolent leurs systèmes de distribution et nous imposent des prix surfaits. La Suisse pâtit de cette situation. L'initiative populaire «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables» (initiative pour des prix équitables) a pour but de remédier à ces abus. Elle lutte contre l'îlot de cherté et renforce la compétitivité internationale de la Suisse.

- [www.prix-equitables.ch](http://www.prix-equitables.ch)

## Loi sur le CO<sub>2</sub>

La loi sur le CO<sub>2</sub> crée des conditions-cadre fiables et transparentes, de la valeur ajoutée supplémentaire, et elle améliore ainsi la sécurité des investissements et de l'emploi dans les entreprises. La loi offre aussi des opportunités économiques aux PME et à la place scientifique suisse. Néanmoins, la loi mise sur des taxes nouvelles et plus élevées, sur des interdictions technologiques et sur des subventions, ce qui est néfaste pour l'économie, et notamment également pour les PME. De plus, la loi ne met pas suffisamment en œuvre l'accord de Paris et compromet ainsi la politique climatique de premier plan menée par la Suisse en comparaison internationale. Suite au lancement par le Conseil fédéral du projet qui, sur le principe, développe la loi existante, le Conseil des Etats et le National lui ont apporté d'importants changements. Différentes organisations ont lancé un référendum que la BCS a décidé de ne pas soutenir. Le peuple aura donc le dernier mot dans les urnes en 2021.

## Réforme de la prévoyance professionnelle

En décembre 2019, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet de réforme de la prévoyance professionnelle. Les boulangers-confiseurs suisses (BCS) soutiennent le compromis raisonnable et ont donc participé en conséquence à la procédure de consultation.

La prévoyance professionnelle doit être réformée d'urgence. La BCS soutient le «compromis raisonnable», estime toutefois que la question de la compensation de la génération de transition appelle encore certaines clarifications. Le comité central a pris position sur la réforme de la LPP et a décidé d'accorder sa préférence au «compromis raisonnable», qui est une alternative susceptible de réunir la majorité et qui tient compte de tous les objectifs poursuivis dans le cadre de la réforme. Comparé au modèle des partenaires sociaux et à la proposition de l'Union suisse des arts et métiers, il représente clairement la meilleure option pour le secteur de la boulangerie-confiserie. Le projet du Conseil fédéral est basé sur le modèle des partenaires sociaux que les syndicats et l'Union patronale suisse ont élaboré.

Deux autres propositions de réforme se trouvent en outre sur la table des négociations: le modèle établi par l'Union suisse des arts et métiers (usam) et le «compromis raisonnable». Les organisations faitières de l'industrie du bâtiment, des banques et du commerce de détail ont élaboré ce compromis raisonnable et s'engagent pour son adoption. Le modèle des partenaires sociaux conduit à une redistribution étrangère au système. La proposition des partenaires sociaux prévoit un supplément de rente à vie, selon le principe de l'arrosoir. Celui-ci doit être financé au moyen de contributions salariales supplémentaires. Ce faisant, le modèle des partenaires sociaux introduirait une redistribution étrangère au système de la prévoyance professionnelle et remettrait en question la structure éprouvée des trois piliers.

Les syndicats ont marqué de leur sceau le modèle des partenaires sociaux. Cependant, le supplément de rente planifié n'est pas conciliable avec le système de capitalisation et affaiblit considérablement le deuxième pilier. Le «compromis raisonnable» renonce à une redistribution durable dans la prévoyance professionnelle et préserve le principe des trois piliers. En outre, le modèle des partenaires sociaux entraîne d'importants surcoûts pour le secteur de la boulangerie-confiserie. Avec le «compromis raisonnable», le processus d'économie débuterait déjà à l'âge de 20 ans. Cela permettrait de garantir les rentes des générations futures sans suppléments de rente onéreux. Le modèle de l'usam n'a que peu de chances d'être



accepté en politique, parce qu'il ne remplit pas des objectifs importants de la réforme. Au sein de la politique, l'avis unanime règne que les employés à temps partiel et ceux recevant un bas salaire doivent être mieux assurés. La proposition de l'usam n'apporte aucune amélioration à cet égard. Il reste douteux si le niveau actuel des rentes pourrait être maintenu. En outre, les personnes âgées de 55 à 64 ans continuent de verser des contributions plus élevées que celles des plus jeunes, ce qui signifie qu'elles restent désavantagées sur le marché du travail.

Le «compromis raisonnable» tient compte de tous les objectifs poursuivis par la réforme, et ce, sans peser de manière disproportionnée sur la branche. Il est improbable que le Parlement approuve la proposition de l'Union suisse des arts et métiers. Seul le «compromis raisonnable» est encore en mesure d'empêcher l'onéreux modèle des partenaires sociaux. La BCS demande seulement des précisions sur la compensation pour la génération de transition. En effet, le «compromis raisonnable» prévoit que les caisses de pension financent elles-mêmes la compensation. On peut se demander si toutes les caisses disposent des ressources financières nécessaires. Toutefois, la compensation de la génération de transition doit pouvoir être financée par toutes les caisses de pension. Dans le cas contraire, la BCS soutiendrait une solution centralisée par le biais d'un fonds de garantie LPP, comme le propose l'usam.



*Urs Wellauer,  
directeur*

# Antenne MSST

## Chance ou sage prévoyance lors du congrès 2019 des délégués?

Conformément à la décision de ces derniers, l'accès aux solutions par branche sécurité au travail/protection de la santé et au guide des bonnes pratiques a été rendu obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour toutes les entreprises membres de la boulangerie-confiserie. Quelques semaines plus tard, cela s'est avéré un grand soulagement pour tous: personne ne le savait encore à ce moment-là, mais ces instruments et le chapitre «pandémie» notamment allaient en effet devenir essentiels pour toutes les entreprises.

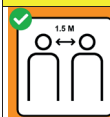


*Daniel Jakob,  
responsable  
de l'antenne MSST*

Les prévisions hebdomadaires de «nouvelle» maladie virale COVID-19 en provenance de Chine rappelaient alors grandement les scénarios de dangers du SARS, de la grippe aviaire et de la grippe porcine. L'Organisation mondiale de la santé annonçait début 2020 que le nouveau coronavirus deviendrait une pandémie mondiale. Ce phénomène, orchestré par les médias, accompagné de papiers alarmistes, a terrorisé le monde entier – avec la portée et les conséquences que l'on sait. Le sens, le but et l'utilité des solutions par branche ont néanmoins également été rapidement reconnus. Les documents/listes de contrôle disponibles se sont avérés un instrument de travail adéquat pour les personnes responsables des entreprises, en vue d'appréhender la situation de manière rationnelle et de prendre des mesures spécifiques aux entreprises en ces temps chaotiques.

Avec les premiers assouplissements du 11 mai 2020 et le passage de la situation extraordinaire à la situation particulière, la responsabilité a été transférée aux cantons. Dans le même temps, le seco a donné des instructions supplémentaires aux organisations du monde du travail en vue de l'élaboration de plans de protection pour les entreprises, que la BCS a coordonnés avec la commission spécialisée MSST, de composition paritaire. Du fait de l'adaptation constante de l'ordonnance COVID-19 et des prescriptions par les autorités, il a été très difficile de gérer rapidement le travail pour les membres, ce d'autant plus qu'il fallait en permanence ajuster le degré de danger dans

## Chère cliente, cher client, MERCİ! Le mieux, c'est de garder ses distances!



**MERCİ** de suivre les consignes de notre boulangerie-confiserie-café, et d'observer et de respecter les distances.



**MERCİ** de profiter de la possibilité de vous désinfecter les mains



**MERCİ** de porter le masque de protection correctement, conformément à la décision du Conseil d'Etat.



**MERCİ** de tousser ou d'éternuer dans un mouchoir ou dans votre coude.



**MERCİ** de laisser vos coordonnées en cas de présence de plus de 2 personnes à une table ou une table debout. Garantie de la traçabilité



**MERCİ** de votre visite, votre boulangerie-confiserie & café



L'affiche «orange»

l'aspect visuel des couleurs. Le degré de danger est redevenu «rouge» au dernier trimestre 2020. Le pouvoir des autorités a pris une dimension effrayante pendant cette période, qui nous accompagnera encore en 2021. Cela confirme le fait qu'il est plus facile d'imposer un confinement et des mesures discutables que de sortir raisonnablement de la situation.

## Concept de pandémie: la BCS avait fait le nécessaire

Au printemps, la BCS a été approchée par la CFST en vue d'une implémentation de plans de pandémie dans les solutions interentreprises (solutions par branche MSST). La BCS était l'une des rares à avoir déjà fait le nécessaire pour ses membres en 2010 déjà. Elle a donc été invitée à faire part de ses expériences avec le plan de pandémie (théorie & pratique) lors de la Journée virtuelle organisée le 4 novembre par la CFST. Les documents relatifs à la pandémie 2020 ont été remaniés et actualisés à la lumière des résultats par la commission spécialisée MSST. La disponibilité limitée de désinfectants et la pénurie de lunettes de protection et de masques d'hygiène et de protection

# Antenne MSST

sur le marché n'ont pas épargné notre secteur. Les gants jetables utilisés pour la production hygiénique de denrées alimentaires sensibles ont été en rupture de stock pendant plusieurs mois.

## Brochure CFST «L'accident n'arrive pas par hasard!»

Dans le cadre de plusieurs séances non présentielles, le groupe de travail a pu achever le remaniement de la brochure «L'accident n'arrive pas par hasard!» sous l'égide de la CFST. La consultation a eu lieu au 3<sup>e</sup> trimestre, les membres de la commission spécialisée MSST ayant également pris position sur le sujet. La mise en page et les illustrations ayant dû être actualisées, quelques entreprises ont ouvert leurs portes aux photographes de la CFST malgré les conditions difficiles, ce dont nous les remercions au nom du secteur de la boulangerie-confiserie. La brochure devrait être disponible au printemps 2021 dans les trois langues nationales, et également intégrée dans la solution par branche MSST.

## Examens d'aptitude à l'exposition à la farine

Il incombe au secteur de réduire par la prévention le développement des maladies professionnelles impliquant des décisions d'inaptitude, sachant qu'avec un nombre moyen de 40 décisions de ce type par année, la branche perd jusqu'à 400 professionnels bien qualifiés en 10 ans, ce qui aggrave la pénurie de personnel. L'antenne MSST a reçu 44 examens d'aptitude à l'exposition professionnelle à la farine. 12 des personnes concernées ont dû être assignées à un examen médical spécialisé approfondi. Certaines personnes intéressées par le métier souffrant d'atopie au pollen (rhume des foins) ont pris l'initiative de clarifier le sujet auprès d'allergologues, ce qui a facilité le travail de l'antenne MSST. Quelques cas ont néanmoins nécessité une consultation professionnelle du médecin conseil de la BCS, l'évaluation de l'aptitude requérant de clarifier certains points.

Comme on le sait, le risque de maladie professionnelle est accru dans notre domaine professionnel. Une méthode de travail rigoureuse permet d'influer grandement sur cet enjeu. De nouveaux moyens d'information pour la pratique ciblant ce point ont été élaborés en collaboration avec la suva et sont sur le point d'être publiés. Lors du colloque de médecine du travail du 10 septembre, l'antenne MSST a donné un aperçu de la pratique quotidienne dans la boulangerie.

## swiss granum

En tant que centre de compétences national, swiss granum offre une plateforme commune promouvant

la collaboration le long de la chaîne de création de valeur ajoutée, au sein de laquelle la BCS, respectivement les boulangers sont également représentés. swiss granum s'engage en faveur de conditions cadres économiques et agropolitiques fiables, et élabore des solutions consensuelles pour affronter les défis actuels et futurs, afin de permettre à toute la branche de se développer avec succès. L'année 2020 a été marquée par des réunions qui n'ont pas pu se dérouler en présentiel sur site en raison du COVID-19. La journée de la qualité et l'assemblée des délégués ont également été impactées.

La récolte 2020 a signé la fin d'une collaboration de longue date entre l'Ecole professionnelle Richemont et swiss granum. Richemont a en effet décidé de fermer le laboratoire de service dédié à l'analyse de céréales et de farine panifiable en octobre 2020. Il a fallu trouver un nouveau laboratoire de service pour les essais variétaux et les recensements de récolte. On ne sait pas dans quelle mesure des tests de panification de variétés seront encore réalisés à l'avenir.

L'ensemble du secteur est par ailleurs confronté à une augmentation des importations de produits de boulangerie, qui sont restées très élevées en 2020. Dans ce contexte, différentes motions sur la déclaration de l'origine et du lieu de transformation des pains et produits de boulangerie ont été déposées au Parlement l'année dernière – l'objectif étant une déclaration dans la vente en vrac.

## Monitoring du sel en 2020

Après un premier monitoring du pain effectué en 2014, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires a réitéré l'expérience en 2019 pour pouvoir suivre l'évolution de la teneur en sel du pain. Par rapport à 2014, l'analyse de 2019 a montré que la teneur en sel tendait à augmenter. Il en a résulté quelques incertitudes et points d'interrogation dans notre secteur, qui ont finalement induit un sondage en ligne qui a été réalisé en juin 2020. Un monitoring du pain interne a été effectué dans le même temps. Outre la teneur en sel, la teneur en acrylamide liée aux bonnes pratiques dans le processus de cuisson a également été évaluée dans le cadre de cette analyse interne, en raison de l'actualité. Les échantillons provenant de 20 entreprises n'ont certes pas un caractère représentatif, mais confirment les derniers chiffres de l'OSAV sur l'augmentation de la teneur en sel des pains. Le résultat du monitoring montre que la valeur cible de max. 1.5g NaCl/100 g de pain frais n'a été atteinte que dans deux échantillons analysés.

# Antenne MSST

## Acrylamide

En raison de l'ordonnance du DFI sur les teneurs maximales en contaminants adaptée et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020, qui concerne l'acrylamide pour le pain, les établissements du secteur alimentaire sont tenus de garantir la sécurité de leurs produits en respectant les bonnes pratiques. Aucune analyse de produits n'est nécessaire pour les entreprises de boulangerie artisanales qui proposent le pain localement, mais savoir comment réduire l'acrylamide dans le pain l'est. Même en tenant compte de l'incertitude de mesure de +/- 15%, la valeur de référence de l'acrylamide de 50 µg/kg de pain a été dépassée dans 6 des échantillons analysés.

## Cours/inspections dans les entreprises

L'autocontrôle et l'assurance qualité sont des piliers importants, lorsqu'il s'agit de maintenir des opérations de livraison. Les personnes responsables de l'approvisionnement prennent régulièrement le temps d'auditer les entreprises fournisseuses. En cas de divergences importantes dans la documentation de l'autocontrôle notamment, les entreprises sont invitées à produire les documents manquants et à les présenter dans les délais impartis. Il convient de noter que

l'extension des opérations de livraison nécessite souvent de passer à un niveau supérieur (normes GFSI), qui implique une charge supplémentaire pour les entreprises en matière d'obligation de documentation et de traçabilité des marchandises. L'antenne MSST/AQ a soutenu avec succès les entreprises concernées pour leur permettre d'atteindre les objectifs aussi efficacement que possible.

Des cours bien fréquentés ont encore pu être organisés peu avant le confinement. L'annonce de la situation extraordinaire et la fermeture des écoles qui en a résulté a induit l'annulation ou le report de nombreux séminaires. La situation a par ailleurs compliqué la planification des cours, dont la dispense s'est avérée difficile avec «l'obligation de porter le masque».

*Daniel Jakob, responsable de l'antenne MSST*

# Communication

## Une communication de crise 24 heures sur 24

La communication – orale, écrite, en ligne – de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs s'est intensifiée avec le début de la pandémie de coronavirus. Tous les canaux de communication de la BCS ont été utilisés, et continuent à l'être, à des fins d'information, de promotion, d'approfondissement et de correction notamment. On peut citer à cet égard la traditionnelle publication de l'association panissimo, la newsletter de la BCS et de Richemont, la newsletter spéciale sur le coronavirus, swissbaker.ch, l'intranet réservé aux membres de la BCS, la plateforme en ligne de la sécurité au travail, les plateformes des médias sociaux Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter, les webinaires, les communiqués de presse, les interviews et entretiens médias, et les renseignements fournis oralement par nos professionnels en matière de droit du travail et de sécurité.

Durant les fêtes, une cellule de crise de communication a été mobilisée pratiquement 24 heures sur 24 pour notre secteur artisanal. Il y a en effet eu des changements après quasiment chaque conférence de presse ou point de presse. Pour nous, cela signifiait de devoir adapter constamment avec la juriste de notre association Harisa Reiz les informations en intranet sur le chômage partiel, la protection des travailleurs et des clients et l'assurance épidémie notamment – et ce en allemand et en français.

Une communication habile et un précieux réseau ont permis de donner une grande visibilité médiatique et politique aux boulangeries-confiseries artisanales durant la crise du coronavirus, de défendre vigoureusement leurs intérêts et de trouver des solutions appropriées. Il convient de mentionner ici le succès remporté dans la lutte contre l'interdiction de vente le dimanche aux alentours de Noël – les boulangeries-confiseries artisanales ayant obtenu une dérogation après intervention auprès du Conseil fédéral.

Le nombre élevé de visiteurs sur notre site web swissbaker.ch et le taux d'ouverture élevé de nos newsletters montrent que l'intérêt et la soif de savoir ont été



Les mesures du Conseil fédéral ayant un impact sur notre branche ont été traitées pour les membres et communiquées en temps utile.

et sont encore très grands. La communication est et reste l'un des piliers centraux de l'activité actuelle de l'association. Dans le cadre de sa communication avec les membres, les partenaires sectoriels et le public, l'équipe de la BCS attache une grande importance à la transparence, l'actualité, la clarté et la compétence.



*Claudia Vernocchi, vice-directrice et rédactrice en chef de «panissimo»*

## panissimo

2020 a été à bien des égards une année exceptionnelle pour la publication de l'association panissimo. Suite au premier confinement de mars, le thème de la situation relative au coronavirus a été abordé dans pratiquement chaque numéro. Pour des raisons d'actualité, nous nous sommes limités à en référer aux notices et plans de protection, à donner des conseils, et à fournir des articles de fond. Comme les nouveautés pour notre secteur devaient être communiquées à nos membres le plus rapidement possible en allemand et en français après chaque conférence de presse du Conseil fédéral, la newsletter spéciale (voir section newsletter) a été utilisée en priorité comme moyen de communication de communication. Nous avons également grandement mobilisé nos ressources humaines pour la communication relative au coronavirus.

Suite à l'annonce du confinement, les réservations publicitaires ont considérablement chuté dans panissimo, comme dans presque toutes les publications spécialisées. En raison de la situation en matière de ressources humaines et des faibles recettes publicitaires, nous avons décidé de faire l'impasse sur une édition imprimée tant en avril qu'en mai. Les recettes des annonces sont reparties à la hausse au second semestre, sans pour autant revenir au niveau de l'année précédente. Les annonces d'emploi dans la presse écrite ont diminué d'environ un tiers, le nombre d'annonceurs sur swissbaker-jobs.ch étant pour sa part resté stable (voir section swissbaker-jobs.ch).



# Communication

Le «Gewerbekombi», qui comprend panissimo et d'autres publications spécialisées, a connu un effondrement massif.

Outre la couverture du coronavirus, de nombreux autres sujets ont également été abordés dans panissimo en 2020 malgré l'annulation d'un grand nombre d'événements sectoriels régionaux et nationaux. Nous avons notamment concocté en novembre une édition spéciale sur le Swiss Bakery Trophy présentant une rétrospective du concours depuis ses débuts – le SBT ayant dû être reporté en 2021. En novembre, nous avons également couvert les SwissSkills Championships en texte et en images, avant, pendant et après leur réalisation. La sélection suisse pour le championnat du monde de panettone a aussi constitué un sujet clé.

Dans la série «Our Future», de jeunes talents de la boulangerie, de la confiserie et du commerce de détail évoquent leur métier, leurs expériences et leur passion. Ces articles sont autant de pièces d'un puzzle visant à promouvoir l'image de nos métiers et se voulant une source d'inspiration pour les jeunes professionnels. Les articles du blog swissbaker, qui sont rédigés par des intervenants de notre secteur, mais aussi de la politique, de l'économie et de la société, sont également très prisés.

En 2020, nous avons en outre lancé la série «start-up», dans le cadre de laquelle des professionnels de différents secteurs prodiguent des conseils, disponibles sur swissbaker.ch à la rubrique «Conseils». Plusieurs nouveaux entrepreneurs ont également été portraitisés dans le cadre de cette série.

Au cours du premier semestre, nous avons publié dans panissimo, dans la newsletter et sur swissbaker.ch, différents articles de professionnels étayant leur opposition à l'introduction de l'étiquetage des feux de signalisation des denrées alimentaires et à un impôt sur le sucre. Parmi les autres sujets politiques abordés, citons encore les importations de pain et de produits de boulangerie, l'initiative pour des prix équitables et l'analyse des sessions fédérales par le directeur de la BCS Urs Wellauer.

L'organe associatif panissimo est l'unique publication spécialisée du secteur de la boulangerie-confiserie qui rend compte de l'actualité, et propose des articles de fond, des enquêtes, des reportages, des portraits, des recettes, des commentaires et des témoignages, et un grand nombre d'images, de caricatures et de graphiques. Le journal paraît tous les quinze jours en allemand, en français et en italien. Le tirage s'élève à 3451 exemplaires (contre 3801 en 2019).

- [swissbaker.ch/panissimo](https://www.swissbaker.ch/panissimo)
- [Série Our Future](#)
- [Conseils](#)
- [SwissSkills](#)
- [Photos du SBT](#)

## [swissbaker-jobs.ch](https://www.swissbaker-jobs.ch)

Alors que le nombre d'annonces d'emplois a reculé dans l'édition imprimée de panissimo en raison du coronavirus, la situation est restée pratiquement inchangée par rapport à l'année précédente sur [swissbaker-jobs.ch](https://www.swissbaker-jobs.ch). L'outil en ligne [swissbaker-jobs.ch](https://www.swissbaker-jobs.ch) a été régulièrement adapté en fonction des retours des utilisateurs, et va continuer à l'être. Une mise à jour complète de [swissbaker-jobs.ch](https://www.swissbaker-jobs.ch) lancée en 2020 sera achevée en 2021.

- [swissbaker-jobs.ch](https://www.swissbaker-jobs.ch)

## [Newsletter BCS / Richemont + newsletter spéciale](#)

La newsletter BCS / Richemont est envoyée chaque semaine en allemand et en français. Elle comprend les principales news du secteur, des informations associatives et le programme des cours de l'Ecole professionnelle Richemont. Alors que la newsletter comptait encore plus de 16'000 destinataires début 2020, ils n'étaient plus que 8'000 à la fin de l'année, dont 1'060 francophones. La raison de ce redimensionnement est la suivante: les nouvelles dispositions européennes de protection des données impliquent que nous devons exiger une confirmation par courriel de tous les destinataires. L'opérateur de l'outil de newsletter actif au niveau international risquait sinon de nous bloquer, ce qui aurait été désastreux. Les destinataires ont été informés trois fois. La suppression définitive des adresses non confirmées est intervenue à l'automne, en même temps qu'une mise à jour. Rien d'étonnant donc que le taux d'ouverture soit passé de 18% à 40%.

Outre les newsletters hebdomadaires normales, au total, 15 newsletters spéciales en lien avec le coronavirus ont également été envoyées en 2020.

## [swissbaker.ch](https://www.swissbaker.ch)

Le site web de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs a enregistré un nouveau record de fréquentation en 2020. C'est l'une des conséquences positives des restrictions liées au coronavirus... Les informations sur [swissbaker.ch](https://www.swissbaker.ch) ont été consultées assidûment les jours intenses en matière de coronavirus notamment, plus de 8'000 visites ayant parfois été dénombrées.

# Communication

Les SwissSkills Championships 2020 ont certes pu être organisés de manière décentralisée, mais la remise des prix s'est faite sans la présence physique des spectatrices et spectateurs. L'évènement a été diffusé en ligne. Les championnats suisses, de par leur retransmission en direct et les articles et la galerie photos sur le sujet, ont également permis au site swissbaker.ch de battre des records de fréquentation entre le 11 et le 13 novembre.

- **SwissSkills**

## Intranet pour les membres de la BCS

L'intranet et la plateforme en ligne de sécurité au travail – réservés aux membres de la BCS – ont été utilisés intensément en 2020, année du coronavirus. A chaque fois que le Conseil fédéral annonçait lors de l'une de ses conférences de presse une modification des mesures ou des directives importantes pour notre secteur, nous avons immédiatement procédé aux clarifications juridiques nécessaires auprès des autorités compétentes, avant d'adapter et de traduire les documents et plans de protection y relatifs – avec pour objectif d'informer nos membres le plus rapidement possible. Dans le même temps, des informations sur le sujet ont été communiquées dans les newsletters normales ou spéciales (voir section newsletter). Un concept de communication de crise comprenant des conseils a par ailleurs été mis en ligne, pour le cas où un cas de coronavirus devait se présenter en entreprise.

L'intranet n'est actuellement pas très convivial, étant donné qu'il était initialement prévu pour n'être qu'un répertoire de contacts. Il est prévu d'améliorer l'outil dans le cadre du remaniement du site web fin 2021, ou au plus tard en 2022.

- **Plateforme MSST/GBP**
- **Intranet**

## Webinaires de la BCS

Au premier trimestre 2020, la BCS a organisé des webinaires pour ses membres. La juriste de la BCS Harisa Reiz a notamment fourni des informations sur les contrats de travail, les allocations pour perte de gain et le chômage partiel. Deux tables rondes en ligne ont également été organisées, une en Suisse allemande et une en Romandie. La possibilité d'échange a été mise à profit. Les feedbacks ont pratiquement tous été positifs. Le célèbre analyste sensoriel Patrick Zbinden a enfin offert un feu d'artifices d'idées aux membres dans le cadre d'un webinaire.



*Le célèbre analyste sensoriel Patrick Zbinden lors du premier webinaire de la BCS.*

## Travail médiatique

La BCS a intensifié le travail médiatique durant la crise du coronavirus. Au total, sept communiqués de presse ont été réalisés, avec pour sujets: Pâques, invitant à la considération des boulangeries-confiseries artisanales; l'action de la BCS «acheter local»; la campagne de bons cadeaux au Tessin uniquement; la présentation et les résultats des SwissSkills Championships 2020; la collaboration avec To Good To Go; la communication de crise liée au coronavirus; l'ouverture des boulangeries-confiseries le dimanche; l'Epiphanie. La présence médiatique de la boulangerie-confiserie artisanale a été particulièrement importante et agréablement positive en 2020. Les communiqués de presse diffusés par la BCS ont régulièrement induit une large couverture dans les médias régionaux et nationaux. L'objectif était et reste d'attirer l'attention sur les préoccupations du secteur, sans laisser d'arrière-goût négatif, mais aussi de mettre en avant les entreprises novatrices – soit en bref d'améliorer l'image, ce qui a pu être fait en 2020.

- **Revue de presse**
- **Communiqués aux médias**

## Lettres du président / conférence des présidents et des secrétaires

La Lettre du président (LdP) permet au président de la BCS Silvan Hotz d'informer les présidents et secrétaires régionaux et cantonaux sur l'actualité et sur les sujets abordés au comité central en français et en allemand. Au total, neuf LdP ont été envoyées en 2020. Une conférence nationale des présidents et des secrétaires a par ailleurs eu lieu en janvier.

# Communication



## Médias sociaux

La BCS est présente sur Facebook, sur Instagram, sur LinkedIn et, depuis fin 2020, également sur Twitter. Les posts sont publiés en fonction des publics cibles sur les médias sociaux correspondants. Le contenu principal a trait aux principales informations de la newsletter de la BCS et de Richemont – sans teneur politique ou controversée. L'objectif est de sensibiliser le public à notre artisanat, de continuer à améliorer son image, de faire de la publicité pour les artisans boulangers-confiseurs et leurs produits, et de promouvoir efficacement la relève avec zéro budget. Sur nos plateformes, nous proposons notamment aux membres des posts qu'ils peuvent utiliser sur leurs pages de médias sociaux. Nous signalons également les jours et événements spéciaux pour notre artisanat, tels que l'Épiphanie et Pâques.

Nous avons été particulièrement actifs au cours de l'année du coronavirus, en mettant notamment en avant l'action «acheter local», la campagne de l'association cantonale tessinoise et les idées novatrices et caritatives de nos membres.

Au second semestre, nous avons recouru à des «stories» authentiques d'apprentis pour promouvoir la relève. Les retours sur cette action ont été très positifs. Nous faisons également de la publicité pour notre artisanat avec Linda Fäh, célèbre chanteuse pop/présentatrice et actuelle Ambassadrice du pain et du chocolat.

La couverture des SwissSkills Championships à Lucerne a suscité un vif intérêt. Les posts et les likes enthousiastes ont été nombreux (voir section SwissSkills).

Sur LinkedIn notamment, les portraits de jeunes entrepreneurs rencontrent un écho très favorable.

Sur Instagram, qui privilégie les photos et les vidéos, nos produits se prêtent parfaitement à des posts et des partages. Nous devons certes encore nous améliorer en matière de publication de vidéos.

## Les canaux de médias sociaux de la BCS

- Facebook
- Instagram
- LinkedIn
- Twitter

## Publicité

Sur les médias sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et depuis décembre Twitter), la BCS fait la promotion du secteur artisanal, fournit des informations sur l'actualité et offre à ses membres des plateformes de partage (voir section médias sociaux). L'action «acheter local» a permis aux boulangeries-confiseries artisanales de remercier en mai/juin les consommatrices et consommateurs qui achetaient local et de les motiver à continuer à le faire. Des affiches ont également été créées à cet effet, et diffusées sur swissbaker.ch, dans panissimo, dans les newsletters et sur les médias sociaux. Un communiqué de presse a par ailleurs été envoyé spécialement pour cette action. Les membres de la BCS en ont fait largement usage. L'impact a été important et positif au sein de la population et des médias.

Différentes campagnes ont également été menées pour mettre en avant des entreprises et des produits novateurs, de même que des bons d'achat à offrir aux clients et collaborateurs. Les boulangeries-confiseries ont pu compter sur la solidarité de plusieurs grandes entreprises, qui ont offert des bons du secteur à leurs collaborateurs. Nous avons largement relayé ces informations dans panissimo, dans la newsletter et sur les médias sociaux.

Au Tessin, la BCS a soutenu une campagne de bons d'achat destinée aux entreprises. La promotion de cette action a également largement bénéficié des plateformes de communication de la BCS.

D'autres campagnes publicitaires activement soutenues par la BCS sont encore intervenues dans différents cantons et régions.



Affiches de l'action «acheter local»

# Communication

## Promotion de l'image et de la relève

Sur Facebook et Instagram, des apprentis ont expliqué dans le cadre d'histoires authentiques les raisons pour lesquelles ils avaient choisi le métier, et le plébiscitaient. Ces vidéos ont été très appréciées au sein et en dehors du secteur.

La série «Our Future», dans le cadre de laquelle de jeunes professionnels racontent leur métier et leur passion, nous permet également de promouvoir l'image du secteur. Les articles paraissent dans l'édition imprimée de panissimo, dans la newsletter et sur les médias sociaux.



*Conseiller, servir, emballer... Chez Gilles Sàrl à Châtel-St-Denis (FR), Claudia Stio aborde le rôle essentiel de gestionnaire du commerce de détail dans une boulangerie-confiserie.*

Une nouvelle campagne de promotion de la relève a par ailleurs été élaborée en 2020; dès le printemps 2021, elle va cibler les jeunes, l'objectif étant de les motiver à choisir nos professions créatives et prometteuses, sur les canaux en ligne et lors des salons des métiers.

## Rapport sur les tendances

La BCS a publié en mars 2020 le premier rapport sur les tendances ayant trait à l'agrément. S'en sont suivis deux autres rapports sur la santé et les valeurs. La quatrième et dernière partie mettant l'accent sur la «convenience» paraîtra en janvier 2021. Ces rapports sur les tendances s'inscrivent dans la continuité de l'étude des tendances de la BCS publiée en 2017 lors

de la FBK. Lesdits rapports et étude ont été élaborés par Trendone, une entreprise de conseil active au niveau international.

## Calendrier des saveurs en 2020 + 2021

En cette période difficile, les artisans boulangers-confiseurs ont réussi à faire plaisir à leurs clientes et clients non seulement avec leurs délicieux produits, mais aussi avec le calendrier des saveurs 2020. La demande s'est avérée très élevée pour l'édition 2021 (tirage: 93'000 calendriers, nombre d'entreprises participantes 424). L'édition 2022 a d'ores et déjà été abordée au cours de l'année avec l'imprimerie Kyburz AG, qui chapeaute la photographie, la conception, l'impression et l'envoi – cette entreprise novatrice garantissant une excellente qualité.

## Association Pain suisse

Au printemps 2020, l'association Pain suisse a décidé de compléter la communication sur le pain suisse par une vaste campagne, et non plus de la poursuivre en tant que pure stratégie de contenu (internet) à l'avenir. L'objectif est de créer sur le marché une position durable de la marque «pain suisse» et de l'ancrer dans l'esprit des consommateurs finaux, respectivement de les y sensibiliser davantage, en vue d'augmenter la considération pour le pain à base de céréales suisses et son importance culinaire. Les partenaires commerciaux – dont la BCS et ses membres – pourront utiliser la marque protégée «pain suisse» pour promouvoir le pain suisse au point de vente. Le développement de la marque a débuté en novembre 2020, son lancement étant prévu à l'été 2021.

Bernhard Augsburg a été élu président pour le mandat jusqu'en 2021, en remplacement de Hansjakob Häberli.

## Too Good To Go

Un tiers de l'ensemble des boulangeries-confiseries de Suisse coopèrent avec Too Good To Go (TGTG), le mouvement contre le gaspillage alimentaire. En collaboration avec les utilisatrices et utilisateurs de l'application du même nom, quelques 1'000 entreprises ont sauvé du gaspillage plus de 630'000 repas. La BCS a conclu un partenariat avec TGTG. Un communiqué de presse commun envoyé début décembre a rencontré un écho très favorable. D'autres activités de communication sont prévues en 2021.

- **Communiqué de presse**

# Communication

## SwissSkills Championships 2020

Les SwissSkills nationaux intersectoriels qui auraient dû avoir lieu en septembre 2020 à Berne ont été reportés d'une année en raison du coronavirus. Les procédures de qualification de nos métiers se sont déroulées dans des conditions particulières, et l'incertitude quant à la tenue des championnats suisse décentralisés de la boulangerie-confiserie a tenu en haleine les organisateurs et les candidates et candidats des SwissSkills jusqu'au dernier moment. Malgré cela, tous ont préparé ce concours avec engagement et passion. Un grand succès a récompensé cet effort remarquable.

32 candidates et candidats se sont disputés les trois titres – décernés respectivement dans le commerce de détail et dans les orientations boulangerie-pâtisserie et pâtisserie-confiserie – à l'Ecole professionnelle Richemont de Lucerne, lors des SwissSkills Championships décentralisés. La passion, l'esprit d'équipe, la créativité et la qualité étaient au rendez-vous. La remise des prix officielle s'est malheureusement déroulée sans public en direct. Les personnes intéressées ont néanmoins pu suivre l'évènement diffusé en direct en allemand. Fait réjouissant: la vidéo compte plus de 1'550 followers sur Youtube. La chanteuse pop et actuelle Ambassadrice du pain

et du chocolat, Linda Föh, a ajouté une touche de glamour à la remise des prix en petit comité, et présenté l'évènement avec compétence et charme.

La BCS remercie de leur précieux soutien le club des sponsors, les responsables de l'organisation, l'ensemble de l'équipe d'auxiliaires et les entreprises formatrices et patronales. Un merci tout particulier va aux principaux sponsors de longue date Max Felchlin SA, Patiswiss SA et Pistor AG.

Différents champions des métiers de la boulangerie-confiserie suisse se sont présentés personnellement et professionnellement sur la plateforme en ligne «SwissSkills Connect» et dans le cadre de chats vidéo en direct avec des élèves. Leurs profils et chats vidéo sont toujours disponibles en ligne à des fins d'inspiration.

Les prochains SwissSkills centralisés intersectoriels ont été reportés, ils auront lieu à Berne du 7 au 11 septembre 2022.

- [SwissSkills](#)
- [Club des sponsors](#)
- [connect.swiss-skills.ch](https://connect.swiss-skills.ch)



Les trois championnes suisses 2020

d.g.à.d: Daniela Fässler (commerce de détail), Juliana Thöny (pâtisserie-confiserie), Vera Stocker (boulangerie-pâtisserie)

# SwissSkills Championships

du 11 au 13 novembre 2020 à Lucerne



La présentatrice et «Ambassadrice du pain et du chocolat» en titre, Linda Fäh, a dirigé la cérémonie de clôture avec compétence et charme - privée de public en raison de la situation sanitaire, mais retransmise en direct.



Daniel Nyfeler, président de la commission des concours de la BCS, a remercié de leur précieux soutien les sponsors de la BCS, les entreprises formatrices et les employeurs.



Suspense avant la remise des prix.



Daniela Fässler (SZ), championne suisse 2020 des gestionnaires du commerce de détail



Vera Stocker (LU), championne suisse 2020 de l'orientation boulangerie-pâtisserie



Juliana Thöny (ZH), championne suisse 2020 de l'orientation pâtisserie-confiserie

# Compte de résultat

	Comptes 2020	Comptes 2019
<b>Produit</b>		
Cotisations membres	835'446	873'157
Produit formation de base et continue	55'000	0
Produit publicité/marketing/promotion	1'123'615	1'337'222
Produit salons/manifestations	20'000	1'430'237
Produit conseil/service	478'813	241'843
Autres produits livraisons/prestations	537'918	424'529
Déductions	-6'520	-74'603
<b>Total produit</b>	<b>3'044'272</b>	<b>4'232'384</b>
<b>Charges</b>		
Charges matériel/marchandises/services	-796'925	-1'796'575
Frais de personnel	-1'709'036	-1'718'408
Charges locaux	-86'060	-87'454
Assurances/taxes/frais	-4'100	-3'639
Charges administratives	-535'749	-555'422
Charges publicitaires	0	-64'427
Autres charges d'exploitation	-5'672	-79'645
Amortissements/correction de valeur	-32'602	-49'322
Résultat financier	-45'517	-52'456
<b>Total charges</b>	<b>-3'215'661</b>	<b>-4'407'347</b>
<b>Activités accessoires/extraordinaires</b>		
Résultat activités accessoires	137'526	347'600
Résultat hors exploitation	152'189	147'068
Résultat extraordinaire	6'221	-3'964
Impôts directs	-2'988	-6'506
Correction de fonds	-55'000	0
<b>Total activités accessoires/extraordinaires</b>	<b>237'948</b>	<b>484'198</b>
<b>Résultat</b>	<b>66'559</b>	<b>309'234</b>

# Bilan

	Comptes 2020	Comptes 2019
<b>Actifs</b>		
Liquidités	2'084'866	985'962
Actifs détenus à court terme avec cours boursier	1'408'885	1'382'098
Réserves de fluctuation	-138'000	-138'000
Créances résultant de livraisons/prestations	388'689	342'539
Créances envers panvica	212'496	229'363
Créances envers SBC Fiduciaire SA	62'991	59'305
Ducroire	-23'000	-31'000
Autres créances à court terme	2'501	2'460
Stocks	3	3
Actifs de régularisation	332'277	504'949
<b>Actifs circulants</b>	<b>4'331'708</b>	<b>3'337'680</b>
Placements financiers	10'502	10'502
Participations	599'500	599'500
Prêt Fondation Richemont	200'000	500'000
Immobilisations mobilières	48'001	71'336
Immobilisations immobilières	5'430'000	5'581'949
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>6'288'003</b>	<b>6'763'287</b>
<b>Total actifs</b>	<b>10'619'711</b>	<b>10'100'966</b>
<b>Passifs</b>		
Dettes résultant de livraisons/prestations	585'545	449'912
Bond d'achat	344'791	237'202
Dettes envers Fondation Richemont	328'031	209'415
Dettes financières à court terme portant intérêt	2'848'000	16'000
Autres dettes à court terme	20'149	23'553
Passifs de régularisation	603'047	493'296
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>4'729'562</b>	<b>1'429'377</b>
Dettes financières à long terme portant intérêt	1'096'000	3'944'000
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>	<b>1'096'000</b>	<b>3'944'000</b>
Capital de l'association	4'727'590	4'418'355
Pertes et profits annuels	66'559	309'234
<b>Capital propre</b>	<b>4'794'149</b>	<b>4'727'590</b>
<b>Total passifs</b>	<b>10'619'711</b>	<b>10'100'966</b>



# Rapport de l'organe de révision

## KMU TREUHAND UND REVISIONS AG

à l'attention du congrès  
de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS)  
Seilerstrasse 9  
3011 Berne

8046 Zurich, le 26 février 2021

### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Nous avons, en notre qualité d'organe de révision, contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de l'association et annexe) de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS), à Berne, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité central alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels et la motion relative à l'affectation de la fortune de l'association ne sont pas en conformité avec la loi et les statuts.

KMU Treuhand und Revisions AG

Martin Huwiler,  
Expert-comptable diplômé  
Réviseur responsable

Philippe Bertschinger,  
Expert-comptable diplômé

## Caisse de compensation panvica

L'année 2020 a été pour le moins extraordinaire pour la caisse de compensation. Au moment de l'apparition du coronavirus et du semi-confinement intervenu le 17 mars 2020, personne ne savait encore que le virus perdurerait au-delà de l'automne.

Pour atténuer la perte de chiffre d'affaires et les manques de liquidités en résultant, l'Office fédéral des assurances sociales a approuvé un blocage des sommations et des poursuites jusqu'au 30 juin 2020, et une suspension des intérêts moratoires de 5 %. Dans le même temps, les intérêts moratoires sur les plans de remboursement ont été suspendus jusqu'au 30 septembre 2020. Les entreprises déjà en difficultés financières avant la pandémie, n'ont plus été en mesure de remplir leurs obligations de contribution à la fin de l'année.

Les cessations d'activité et les faillites ont augmenté de manière significative en fin d'année. Les contributions impayées à fin 2020 sont nettement plus élevées que l'année précédente, et il faut s'attendre à une nouvelle augmentation en la matière en 2021, sachant qu'après une brève reprise, un nouveau semi-confinement avec fermeture des cafés a été imposé par le Conseil fédéral. Il reste à espérer que les nouveaux programmes de soutien de l'Etat apporteront à de nombreuses entreprises l'appui financier nécessaire de toute urgence.

Indépendamment de la crise de coronavirus, le Conseil fédéral a décidé lors de sa séance du 14 octobre 2020 d'augmenter les rentes vieillesse et AI à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, et de les adapter ainsi à l'évolution actuelle des prix et des salaires. L'augmentation s'élève à 10 francs par mois.

## Caisses d'allocations familiales / assurance maternité et paternité / APG coronavirus

Le nombre d'allocations pour enfants versées a encore augmenté par rapport à l'année précédente. L'augmentation continue du nombre de demandes de travailleurs frontaliers est restée inchangée. Le délai de traitement par les institutions de sécurité sociale étrangères s'est allongé de plusieurs mois en raison du coronavirus. Il en résulte un dilemme pour l'employeur, sachant que les allocations pour enfants ou allocations différentielles ne doivent pas être versées tant que l'institution de sécurité sociale étrangère n'a pas statué. Souvent, les travailleurs ont déjà changé d'employeur à la réception de la décision de l'institution de sécurité sociale étrangère.



*Franziska Schertenleib,  
directrice de panvica*

Le nombre de naissances et d'allocations de maternité y relatives a sensiblement diminué au premier semestre 2020. La forte augmentation des demandes enregistrée à partir du quatrième trimestre 2020 se poursuit au-delà de la fin de l'année. La nouvelle année montrera si la pandémie a également eu un impact sur le taux de natalité.

Lors de la votation populaire de septembre 2020, 60,3 % ont approuvé le congé paternité de deux semaines. Tous les pères dont les enfants seront nés après le 31 décembre 2020 y auront droit. Comme pour l'allocation de maternité, l'allocation de paternité correspond à 80 % du revenu moyen. Ladite allocation doit être perçue dans un délai-cadre de six mois. Elle est financée par les allocations pour perte de gain. Il en résulte une augmentation du taux de cotisation des APG, qui passe de 0.45 % à 0.5 % au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

En février 2020, la presse a fait état d'un nouveau type de virus en circulation dans la ville de Wuhan, en Chine. Fin février 2020, les premiers Suisses étaient hospitalisés en raison du coronavirus. Pendant des semaines, tous les médias n'ont parlé que d'une seule chose: le coronavirus. Il s'est répandu dans le monde entier à la vitesse de l'éclair. Le 17 mars 2020, le Conseil fédéral a qualifié la situation en Suisse de «situation extraordinaire» au sens de la loi sur les épidémies. Il a pris des mesures pour lutter contre le coronavirus et adopté l'ordonnance COVID-19. Le Conseil fédéral a décrété un premier semi-confinement pour endiguer et réduire les possibilités de contamination. Les restaurants et les cafés ont dû fermer dès le 17 mars 2020. Les grands-parents n'ont plus pu s'occuper des enfants. Les écoles, les jardins d'enfants et les crèches ont dû fermer.

Pour atténuer les répercussions économiques, le Conseil fédéral a décidé de verser des indemnités financées par les allocations pour perte de gain, et chargé les caisses de compensation de l'exécution de cette tâche. En peu de temps, il a fallu développer les bases juridiques correspondantes pour le versement,

les formulaires de demande correspondants, et les logiciels et processus internes nécessaires au traitement et au paiement. La caisse de compensation panvica a pris en charge le versement à ses clients des APG coronavirus pour fermeture d'entreprise, garde d'enfant par des tiers et quarantaine. Il a fallu exercer une forte pression politique sur le Conseil fédéral pour qu'à partir du mois d'avril, il accorde également des APG coronavirus aux «entreprises mixtes», dont les boulangeries, ayant dû fermer leur café/restaurant sur ordre des autorités.

A partir de ce moment, les demandes quotidiennes adressées par courriel ou courrier postal se sont multipliées. Il n'aurait pas été possible de traiter les demandes sans recourir à du personnel temporaire en renfort de l'équipe des APG. Les paiements ont malheureusement été retardés en raison du volume, mais surtout parce que les demandes étaient souvent incomplètes ou qu'il manquait des documents qu'il fallait préalablement obtenir par écrit. A la fin de l'année, 1'993 versements à hauteur de près de 6 millions de francs avaient été effectués.

Des indemnités devront encore être versées pendant plusieurs mois, jusqu'à ce que le deuxième semi-confinement soit levé, et surtout jusqu'à ce qu'une grande partie de la population suisse soit vaccinée.

### **Indemnités journalières en cas de maladie**

Le coronavirus impacte également les indemnités journalières en cas de maladie. La distinction entre maladie et quarantaine a nécessité de nombreuses clarifications dues au fait que les médecins délivraient des certificats médicaux imprécis. Dans de nombreux cas, les clients ont encore dû présenter après coup une demande d'allocations APG pour quarantaine. Le montant des indemnités journalières en cas de maladie versées est resté inchangé à un niveau très élevé.

### **Indemnités journalières en cas d'accident**

Les accidents du travail ont diminué d'environ 12% par rapport à l'année précédente. Les raisons en sont d'une part la mise en œuvre des mesures de sécurité au travail et d'autre part la baisse de l'activité professionnelle induite par le chômage partiel et les fermetures. Un recul de l'ordre de 25% a été enregistré au niveau des accidents de sport. Cette diminution est imputable aux fermetures répétées et prolongées des installations sportives et à la suspension des entraînements collectifs en découlant en raison du semi-confinement. Les accidents de loisirs généraux ont par contre augmenté d'environ 8%. La raison en est probablement que les gens se sont tournés vers

d'autres sports suite à la fermeture des installations sportives.

### **Caisses de pension**

Début 2020, les marchés financiers étaient encore empreints de l'extraordinaire année boursière 2019. L'épidémie qui a éclaté dans le nord de l'Italie à la fin du mois de février 2020 a refroidi les marchés financiers au niveau international et fait dévisser les cours boursiers. L'indice mesurant la performance des marchés de pays économiquement développés «MSCI World» a perdu près d'un tiers de sa valeur entre fin février et fin mars 2020. Contrairement à la crise financière de 2008, la pandémie a induit des réactions très rapides des gouvernements visant à soutenir l'économie au-delà du confinement. Les interventions à l'échelle mondiale ont porté leurs fruits et les marchés financiers se sont redressés. Au quatrième trimestre 2020, les marchés des actions ont battu des records, ce qui a eu un impact extrêmement positif sur les rendements des caisses de pension. La plupart des classes d'actifs enregistrent des performances positives et ce bien que l'économie mondiale continue de souffrir des effets de la crise du coronavirus. Les grandes convoitises ne sont pas compatibles avec le mandat de pérennité des caisses de pension. Les défis financiers à venir suite au coronavirus sont trop importants. Il incombe toujours aux responsables politiques d'assurer un avenir financièrement stable au 2<sup>e</sup> pilier et de s'atteler aux réformes urgentes de la prévoyance vieillesse.

La caisse de pension PANVICA et la fondation de prévoyance PANVICApplus couvrent principalement des solutions de prévoyance pour le domaine du minimum légal. Les offres de prévoyance élargies pour les indépendants, les propriétaires d'entreprises et les cadres sont toujours très prisées. La grande flexibilité des possibilités d'aménagement permet de mettre en œuvre des solutions adaptées aux besoins.



**Bernhard Zihlmann,**  
**directeur de SBC Fiduciaire SA**

Le chiffre d'affaires total a légèrement augmenté au cours de l'exercice 2019/20, il s'élève à 3'118'596.84 francs (et s'élevait à 2'969'798.17 francs l'année précédente). Les frais de personnel ont augmenté de 1.3 %. L'augmentation des frais de personnel s'explique par le fait que des successions internes de responsables de mandats ont entraîné une hausse des coûts. Les charges d'exploitation se sont également avérées légèrement supérieures par rapport à l'année précédente. Il a néanmoins été possible de réaliser un bénéfice annuel de 14'562.85 francs (1'265.82 francs l'année précédente).

Un dividende de 8 % devrait à nouveau être versé pour l'exercice 2019/20 – la demande en sera faite lors de l'assemblée générale 2021. L'objectif étant de tenir une assemblée générale en présentiel, la date de cette dernière n'est pas encore définie en raison de la situation actuelle liée au coronavirus.

Le total du bilan au 30 septembre 2020 s'élève à 1'928'856.94 francs. Les éventuels risques liés aux créances résultant de livraisons et de prestations et aux travaux en cours sont couverts par des corrections de valeur correspondantes. Le bilan affiche toujours une bonne santé et présente un bon rapport entre les obligations et les moyens à disposition.

L'exercice 2019/20 a été marqué par la situation liée à la pandémie de COVID-19. La SBC Fiduciaire SA a toujours épaulé ses clients avec compétence en les déchargeant – dans cette situation difficile également. Le passage à la numérisation reste essentiel pour la SBC Fiduciaire SA, ceci étant un processus continu. La SBC Fiduciaire SA a pu mener à bien l'encadrement de jeunes entrepreneurs nouveaux clients et d'entreprises ayant des projets de relève et/ou de restructuration.

Les comptes annuels des clients ont également été évalués au cours de cet exercice, en vue d'obtenir une image représentative du secteur de la boulangerie-confiserie. La reprogrammation des évaluations a empêché la publication de chiffres sectoriels en 2020, les clients n'ayant pu disposer d'évaluations que dans le cadre du reporting de comparaison sectorielle.

Composition du conseil d'administration pour l'exercice 2019/20: un représentant des membres de la BCS de Suisse orientale et un représentant des membres de la BCS de Suisse romande (Adrian Studer, François Wolfisberg), le directeur de la SBC Fiduciaire SA (Bernhard Zihlmann), le président du conseil d'administration en exercice (Kaspar Sutter), le directeur de la BCS (Urs Wellauer), le président de la BCS (Silvan Hotz), les responsables des succursales de Saint-Gall et de Pully (Benjamin Schreiber et Valérie Morel) et le délégué du conseil d'administration de Gastroconsult SA (Jakob Huber), qui, outre l'association, détient une part de 50 % du capital-actions.

Hans Haueter a pris la direction de la succursale de Pully le 1<sup>er</sup> janvier 2021, succédant ainsi à Valérie Morel qui quitte son poste de directrice. Il était jusque-là vice-directeur de ce siège. Début 2021, l'auditrice Sandra Eugster a également pris ses fonctions au siège de Saint-Gall.

Angela Aeberhardt a succédé à Daniel Schaller et Peter Zahnd il y a une année. Il convient de les remercier ici de leur précieuse collaboration, Daniel Schaller et Peter Zahnd ayant officié pendant plus de quatre décennies. Angela Aeberhardt a su faire face à la situation exceptionnelle en raison du coronavirus et s'est très bien intégrée.

Le directeur Bernhard Zihlmann remercie le conseil d'administration et tous les collaborateurs de leur engagement indéfectible – surtout en cette année délicate. Il est fier que la SBC Fiduciaire SA puisse à nouveau présenter un résultat positif et sain. Il ne va pas de soi que l'entreprise et son équipe dans leur ensemble évoluent toujours de manière aussi positive.

L'année 2020 a commencé de manière très prometteuse: nos offres de formation et de conseil n'ont jamais enregistré autant de réservations. Tout a changé ensuite à la mi-mars avec le semi-confinement lié au coronavirus. Après une brève phase de choc, nous avons mis à profit le temps à disposition pour une analyse détaillée de l'entreprise en vue de pouvoir préparer et prendre des décisions systématiquement.

Pendant les semaines sans cours, nous avons travaillé intensivement sur les projets en cours pour la formation initiale et la formation professionnelle supérieure – dont notamment le développement du nouveau Learndoc, le remaniement du livre de base et de la série de livres «Le produit idéal», et les révisions du règlement d'examen (CFC) et du projet Vente 2022+. En juin, le comité central a donné son feu vert au projet d'«apprentissage numérique», qui vise à déployer dans le monde entier les cours en ligne pour la boulangerie, la pâtisserie et la confiserie.

Le projet de conduite de la pâte et du levain lancé en été promet des résultats intéressants: différents tests devraient permettre de déterminer quels sont les matières premières et procédés de fabrication permettant d'augmenter la valeur santé du pain. Le projet devrait présenter des résultats clairs en 2023.

La fermeture du laboratoire a marqué la fin d'une partie de l'histoire de Richemont. Le changement de carrière d'Andreas Dossenbach et le recul constant des mandats dans le cadre du laboratoire ont rendu cette décision inévitable. Les activités ont été suspendues en octobre suite au sondage de la qualité de la récolte et à la vente de l'équipement à nos plus gros clients de laboratoire.

L'année a été à la fois compliquée et instructive. Malgré les circonstances difficiles, nous sommes bien positionnés et envisageons l'avenir avec confiance.



**Reto Fries, directeur  
de l'Ecole professionnelle Richemont**

La replanification et la flexibilité ont été de mise en 2020 dans le domaine de la formation. Après une fermeture de près de trois mois, l'école a repris ses activités le 6 juin et pu réaliser ou rattraper tous les cours interentreprises. Tous les participants aux cours ont également pu conclure. Le passage de l'enseignement en présentiel à la formation à distance pour les cours de l'examen professionnel et de la gestion du personnel a représenté un défi pour l'école, les intervenants et les participants. Le plan de formation a pu être respecté grâce à la compréhension et à la collaboration de toutes les parties prenantes. Le remaniement de «Vente 2022+» a été activement opéré en collaboration avec les formateurs et les intervenantes des CI. Le secteur sera informé sur la nouvelle formation et les médias didactiques en vue d'un lancement réussi.

*Markus Zimmerli, responsable de la formation & directeur adjoint*

Le cours thématique annuel et une formation à l'école partenaire de Seishin au Japon ont donné le coup d'envoi de 2020. Malgré la réorganisation de l'offre de cours dans le domaine de la boulangerie et de la boulangerie fine, en raison de la pandémie, la fréquentation a heureusement été bonne tout au long de l'année. Nous avons dû opérer de nombreux reports dans le domaine des conseils techniques, et dû annuler la quasi-totalité des formations à l'étranger – à quelques exceptions près en Espagne.

*Urs Röthlin, responsable de la boulangerie /  
boulangerie fine*

Florence Strebel, employée dans la pâtisserie, a passé avec succès l'examen professionnel dans l'orientation boulangerie-pâtisserie. Elle a obtenu le meilleur résultat avec la note de 5,3.

Le respect des plans de protection de la Confédération et des cantons est un défi permanent, que nous avons également dû relever dans le cadre des SwissSkills du secteur de la boulangerie-confiserie qui ont eu lieu en novembre à l'École professionnelle Richemont. Nous avons réussi à organiser l'événement avec succès. 33 candidates et candidats (12 en boulangerie-pâtisserie, 11 en pâtisserie-confiserie et 10 en commerce de détail) ont fait des prouesses en proposant aux expertes et experts une variété de tables d'exposition novatrices et de produits de la plus haute précision.

*Urs Meichtry, responsable de la pâtisserie-confiserie*

Le secteur de la restauration a commencé l'année 2020 avec un bel élan, de nombreux projets d'avenir et réservations. Le premier semi-confinement au printemps a été accepté avec l'espoir qu'il ne s'agirait que d'une brève exception. Nous avons donc abordé les changements de réservations et les reports avec optimisme. Les mois d'été et d'automne ont ensuite également fait naître l'espoir d'une légère reprise. Les grands séminaires et banquets ont néanmoins été interdits ou annulés les uns après les autres. Avec les restrictions globales, l'hôtel a enregistré des chiffres catastrophiques, malgré des réservations de l'école professionnelle pour des participants aux cours. L'important tourisme international dans la ville de Lucerne a totalement disparu dès le printemps.

*Jonas Seifert, responsable restauration & hôtellerie*

En 2020, l'ensemble du système TIC, y compris la centrale téléphonique de la BCS et de Richemont, a été unifié pour pouvoir exploiter les synergies encore mieux, et de manière plus efficace. La fusion a également permis de réduire davantage les coûts d'exploitation. Les TIC peuvent désormais être gérés de manière centralisée par les deux organisations. Nouvellement développé, «LearnDoc» a été remis au secteur en automne avec un peu de retard. L'application est un outil de travail important pour la promotion de la formation en entreprise qui se veut une aide tant pour les apprentis que pour les formateurs. L'application est disponible sur iOS et Android. Un site internet de support et de documentation avec système de tickets intégré a par ailleurs été élaboré.

*Michel Rodriguez, responsable informatique*

Malgré les circonstances, les surprises et les difficultés, nous sommes fiers et heureux d'être parvenus à ouvrir le nouveau centre romand de formation de la boulangerie-confiserie (Richemont Romandie) à Yverdon-les-Bains. Un projet qui a été porté avec cœur et âme par l'association romande et Richemont. La clairvoyance de l'association romande et la nouvelle stratégie de formation de l'association suisse (la BCS) en Suisse romande nous permettent d'être au service de nos artisans passionnés pour l'avenir. Cette année, du fait de la réduction des formations, nous avons investi nos ressources dans les cours pour le brevet fédéral en virtuel et pour les cours inter-entreprise de Suisse romande en vente et en production, avec un niveau élevé de sécurité pour les participants et les enseignants.

L'antenne santé et sécurité romande basée à Yverdon-les-Bains chez Richemont Romandie a été extrêmement sollicitée pour soutenir les membres de Suisse romande, aux côtés du secrétariat central et des offices des associations cantonales. Des conseils techniques relatifs à la SB MSST et à la pandémie ont été donnés en nombre par téléphone, et plusieurs interventions sur site ont été effectuées pour garantir l'ouverture des entreprises et la protection des collaborateurs.

*Sébastien Knecht, responsable Richemont Romandie*

*Photo de la remise des clés lors de l'inauguration du nouveau centre de formation à Yverdon-les-Bains.*



# Personnel de la BCS / Evolution du nombre de membres

## Personnel de l'association (converti en nombre d'emplois à 100 %)

	2018	2019	2020
Direction/secrétariat/«panissimo»/promotion	10.8	11.0	11.0
Fiduciaires	16.5	15.5	12.6
Caisse de compensation panvica	33.5	30.6	30.6
Fondation de l'Ecole professionnelle Richemont	55.7	56.8	55.7
<b>Total</b>	<b>116.5</b>	<b>113.9</b>	<b>109.9</b>

## Evolution du nombre de membres de la BCS (ASPBP et USPC jusqu'en 2012)

Année	Membres (total)	avec commerce	sans commerce	Succursales	Points de vente
2000	3913	2529	1384	839	3368
2001	3750	2443	1307	830	3273
2002	3607	2343	1264	810	3153
2003	3464	2241	1223	836	3077
2004	3337	2163	1174	849	3012
2005	3265	2126	1139	823	2949
2006	3166	2069	1097	848	2917
2007	3039	2000	1039	1190	3190
2008	2940	1940	1000	1157	3097
2009	2798	1866	932	1137	3003
2010	2729	1815	914	1128	2943
2011	2660	1740	880	1093	2833
2012	2493	1660	833	1299	2959
2013	2626	1746	880	1041	2787
2014	2483	1688	795	1054	2742
2015	2418	1631	787	1077	2708
2016	2336	1563	773	1078	2641
2017	2257	1527	730	1059	2586
2018	2146	1488	658	1053	2541
2019	2048	1436	612	1086	2522
2020	2029	1426	603	1186	2612
<b>2021</b>	<b>1984</b>	<b>1388</b>	<b>596</b>	<b>1228</b>	<b>2616</b>

# Effectif des membres

## Effectif des membres et nombre de délégués des associations cantonales de la BCS (Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2021)

Associations cantonales	Membres avec commerce	Membres sans commerce	Total	Délégués au congrès
Argovie	89	41	130	5
Appenzell Rhodes-Extérieures	18	5	23	2
Appenzell Rhodes-Intérieures	10	1	11	2
Bâle-Ville et Bâle-Campagne	54	23	77	4
Berne-Soleure	248	150	398	11
Fribourg	77	21	98	5
Genève	54	1	55	4
Glaris	12	8	20	2
Grisons	66	17	83	4
Jura	39	6	45	3
Lucerne	90	36	126	5
Neuchâtel	27	17	44	3
Obwald et Nidwald	15	10	25	2
Schaffhouse	10	6	16	2
Schwyz-Zoug	47	16	63	3
Saint-Gall	104	50	154	6
Tessin	51	24	75	4
Thurgovie	37	22	59	3
Uri	5	2	7	2
Vaud	159	45	204	8
Valais	58	9	67	4
Zurich	111	87	198	6
Liechtenstein (au sein de l'OBC)	7	0	7	2
<b>Total</b>	<b>1388</b>	<b>597</b>	<b>1985</b>	<b>92</b>



# Chiffres clés

## La boulangerie-pâtisserie-confiserie artisanale en chiffres

<b>Près de 2'600</b>	points de vente d'artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs permettent d'approvisionner toute la population suisse en pain et produits de boulangerie, pâtisserie et confiserie.
<b>1,4 million</b>	de contacts avec la clientèle ont lieu chaque jour dans les points de vente (estimation de la BCS).
<b>Près de 25'000</b>	places de travail sont liées directement ou indirectement à la boulangerie-pâtisserie-confiserie artisanale.
<b>2'760</b>	apprentis poursuivent actuellement une formation en vente ou en production.
<b>2 milliards de francs</b>	tel est le chiffre d'affaires annuel de la boulangerie-pâtisserie-confiserie artisanale suisse.

## La BCS en chiffres

<b>1'985</b>	membres, tel est l'effectif de la BCS (dont 1'388 ayant leur propre commerce).
<b>129</b>	collaboratrices et collaborateurs sont au service de la BCS et de ses membres.
<b>23</b>	associations cantonales et 1 section forment la structure organisationnelle régionale et locale de la BCS.
<b>Près de 5'000</b>	personnes fréquentent chaque année les cours de l'École professionnelle Richemont.
<b>Plus de 2'000</b>	conseils téléphoniques spécialisés sont donnés chaque année par l'École professionnelle.
<b>Plus de 2'400</b>	abonnés reçoivent chaque mois le Bulletin Richemont.
<b>3'850</b>	tel est le nombre d'exemplaires vendus, publiés toutes les deux semaines par «panissimo».
<b>Près de 8'000</b>	adresses sont recensées pour l'envoi de la newsletter hebdomadaire de «panissimo». Le taux d'ouverture est de l'ordre de 40 %.
<b>Près de 41'000</b>	personnes sont assurées dans le cadre de l'entreprise de services panvica, dans le domaine des assurances sociales et de personnes. Au total, cette dernière encadre près de 3'300 indépendants et 3'000 entreprises.
<b>Près de 400</b>	clientèles et clients font confiance aux services de la SBC Fiduciaire SA.
<b>1'853</b>	renseignements juridiques gratuits sont donnés chaque année aux membres de la BCS par le service juridique.

# Comité central

Autorité de nomination: congrès, période d'élection maximale: 12 ans,  
durée des fonctions: 2 ans, année d'élection: 2021

## Comité de direction



**Silvan Hotz**  
Bäckerei Hotz Rust AG  
Baar  
Président  
Membre depuis 2019



**Jean-François Leuenberger**  
Chez Jean-Pierre  
Courtelary  
Vice-président  
Représentant de la Romandie  
Membre depuis 2019



**Martin Schnyder**  
Confiserie Roggwiler AG  
Saint-Gall  
Service des finances  
Membre depuis 2019

## Autres membres du comité central



**Edgar Ehrbar**  
Rössli Beck Dörr AG  
Sulgen  
Service CCT  
Membre depuis 2019



**Dominik Frei**  
Bäckerei-Konditorei Frei AG  
Nussbaumen AG  
Service des assurances  
sociales et de personnes  
Membre depuis 2019



**Lisa Frunz**  
Bébié Konditorei Confiserie  
GmbH, Lucerne  
Service du commerce de détail  
Membre depuis 2019



**Manfred Hasler**  
Ueli der Beck AG  
Urtenen-Schönbühl  
Représentant de Berne-Soleure  
Membre depuis 2019



**Elias Läderach**  
Läderach (Schweiz) AG  
Ennenda  
Représentant  
des grandes entreprises  
Membre depuis 2019



**Peter Lyner**  
Beck Lyner  
Winterthur  
Représentant  
de Zurich-Schaffhouse  
Membre depuis 2019



**Wilhelm Ohnmacht**  
Boulangerie-Pâtisserie  
des Planches  
Montreux  
Représentant de la Romandie  
Membre depuis 2019



**Roland Räber**  
Bäckerei, Konditorei,  
Café/Restaurant Jonerhof  
Jona  
Représentant  
de la Suisse orientale  
Membre depuis 2019



**Barbara Richner**  
Bäckerei-Confiserie Richner  
Veltheim  
Représentante de Bâle-Argovie  
Membre depuis 2019



**Daniel Ricigliano**  
Pasticceria Ricigliano SA  
Lugano  
Représentant du Tessin  
Membre depuis 2019



**Peter Signer**  
Bäckerei-Konditorei-Café  
Zizers  
Service de la formation  
en production  
Membre depuis 2019



**Franz Willi**  
Willi Beck AG, Sempach Stadt  
Service MSST  
Représentant  
de la Suisse centrale  
Membre depuis 2019

# Institutions de l'association



## Direction et secrétariat central

Directeur: Urs Wellauer

Service juridique | services marketing | publicité | promo-shop

Case postale | 3001 Berne | Seilerstrasse 9 | 3011 Berne

Tél. 031 388 14 14 | [info@swissbaker.ch](mailto:info@swissbaker.ch) | [www.swissbaker.ch](http://www.swissbaker.ch)



## «panissimo»

Responsable de rédaction: Claudia Vernocchi

Rédaction: Case postale | 3001 Berne | Seilerstrasse 9 | 3011 Berne

Tél. 031 388 14 14 | [panissimo@swissbaker.ch](mailto:panissimo@swissbaker.ch)

Rédacteur romand: Johann Ruppen

Redazione della sezione Ticino: Sandra Fogato, coordinatrice

Tél. 091 923 38 28 | [info@smppc.ch](mailto:info@smppc.ch) | [www.smppc.ch](http://www.smppc.ch)



## Caisse de compensation panvica (caisse AVS, caisses de pension)

Directrice: Franziska Schertenleib

Talstrasse 7 | case postale 514 | 3053 Münchenbuchsee

Tél. 031 388 14 88 | [info@panvica.ch](mailto:info@panvica.ch) | [www.panvica.ch](http://www.panvica.ch)



## Richemont centre de compétence Boulangerie Pâtisserie Confiserie

Directeur: Reto Fries

Seeburgstrasse 51 | 6006 Lucerne

Tél. 041 375 85 85 | [info@richemont.swiss](mailto:info@richemont.swiss) | [www.richemont.swiss](http://www.richemont.swiss)

## Richemont centre de compétence Romandie

Rue Prés-du-Lac 32 | 1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 552 00 88 | [info@richemont.swiss](mailto:info@richemont.swiss) | [www.richemont.swiss](http://www.richemont.swiss)



## SBC Fiduciaire SA

Directeur: Bernhard Zihlmann

Standstrasse 8 | case postale | 3000 Berne 22

Tél. 031 340 66 44 | [bern@sbc-treuhand.ch](mailto:bern@sbc-treuhand.ch) | [www.sbc-treuhand.ch](http://www.sbc-treuhand.ch)

## KMU Treuhand und Revisions AG

Directeur: Bernhard Zihlmann

Standstrasse 8 | case postale | 3000 Berne 22

Tél. 031 330 26 50 | [bern@kmu-treurevi.ch](mailto:bern@kmu-treurevi.ch) | [www.kmu-treurevi.ch](http://www.kmu-treurevi.ch)

## Achévé d'imprimer:

Edition: Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS)

Photos: «panissimo», calendrier des saveurs

Avril 2021

